**Parlement européen**
2024-2029

*Commission des affaires étrangères*

**2024/2080(INI)**

8.11.2024

# AMENDEMENTS
# 446 - 767

**Projet de rapport**
**David McAllister**
(PE765.084v01-00)

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024
(2024/2080(INI))

AM_Com_NonLegReport

**Amendement 446**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire***, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***; ***souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe;*** | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire ***et de plaider et œuvrer en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine au moyen d'un règlement négocié, ainsi que de la faciliter***; |

Or. en

**Amendement 447**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire***, un soutien militaire, une aide économique et financière*** et un soutien ***politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine*** | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire et un soutien ***diplomatique afin de*** mettre un terme ***au conflit***; ***appelle à des solutions diplomatiques pour éviter les*** |

***jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement*** mettre un terme ***à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***; ***souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***;

***engagements financiers imposant des charges excessives aux contribuables européens***;

Or. en

**Amendement 448**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique ***par tous les moyens possibles*** à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes*** | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; |

***d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe;***

Or. en

**Amendement 449**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien ***militaire, une aide économique et financière*** et un soutien politique par tous les moyens possibles ***à l'Ukraine*** jusqu'à la ***victoire de cette dernière***, pour finalement mettre un terme ***à la guerre d'agression russe*** et permettre à l'Ukraine ***de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***; souligne en particulier ***la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever*** immédiatement ***les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***; | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien ***diplomatique*** et un soutien politique par tous les moyens possibles jusqu'à la ***fin des combats***, pour finalement mettre un terme ***au conflit ukrainien*** et permettre à l'Ukraine de ***préserver durablement sa souveraineté***; souligne en particulier ***que les dirigeants ukrainiens doivent*** immédiatement ***abroger les décrets qu'ils ont adoptés interdisant toute négociation avec la Russie***; |

Or. de

**Amendement 450**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, ***et invite les*** États membres ***à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***; | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, ***et note, dans le même temps, que le soutien militaire, y compris les ressources provenant d'États tiers par l'intermédiaire de tous les instruments disponibles de l'Union, sera fourni dans le plein respect de la politique de sécurité et de défense de certains*** États membres ***et en tenant compte des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense***; |

Or. en

**Amendement 451**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine |

de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe;

de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***se félicite de la mise en place rapide et de l'exécution réussie de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne à l'appui de l'Ukraine et suggère que l'Union envisage de la renforcer;*** souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe;

Or. en

**Amendement 452**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant |

| | |
|---|---|
| l'hiver prochain***, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***; | l'hiver prochain; |

Or. en

**Amendement 453**
**Reinis Pozņaks**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres ***d'apporter une aide*** humanitaire, ***un*** soutien militaire, ***une aide*** économique et financière et ***un*** soutien politique par tous les moyens possibles ***à l'Ukraine*** jusqu'à la victoire de ***cette dernière***, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier ***la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues*** de défense aérienne ***afin*** de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; | 8. demande à l'Union et à ses États membres ***d'accroître et d'accélérer encore l'aide*** humanitaire, ***le*** soutien militaire, ***l'aide*** économique et financière et ***le*** soutien politique par tous les moyens possibles jusqu'à la victoire de ***l'Ukraine***, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier ***l'importance d'un déploiement immédiat et accru d'équipements modernes, d'armes et de systèmes*** de défense aérienne ***et sol-sol de nouvelle génération, ainsi que la nécessité urgente*** de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; |

Or. en

**Amendement 454**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***, ce qui serait pleinement conforme au droit à la légitime défense de l'Ukraine en vertu de la charte des Nations unies***; |

Or. en

**Amendement 455**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, |

| | |
|---|---|
| un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique ***par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière,*** pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à ***lever immédiatement*** les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; | un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à ***maintenir*** les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe ***afin de ne pas créer une escalade dans ce conflit qui serait préjudiciable à l'UE***; |

Or. fr

**Amendement 456**
**Rihards Kols**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière ***et un*** soutien politique ***par tous les moyens possibles à*** l'Ukraine ***jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire*** à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques*** | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire ***globale***, un soutien militaire, une aide économique et financière***, y compris une fourniture sans restrictions d'artillerie et de systèmes de défense aérienne avancés, ainsi qu'un*** soutien politique ***indéfectible jusqu'au rétablissement complet de la souveraineté et du contrôle de*** l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***, en levant toutes*** les restrictions à l'utilisation ***d'armes occidentales*** contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe***; souligne que le soutien de l'UE devrait s'accompagner d'un dialogue*** |

***avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement*** les restrictions à l'utilisation ***des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine*** contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe;

***régulier avec les parlements nationaux des États membres afin de garantir un contrôle transparent et démocratique***;

Or. en

**Amendement 457**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres ***d'apporter une*** aide humanitaire, ***un*** soutien militaire, ***une*** aide économique et financière et ***un*** soutien politique par tous les moyens possibles ***à l'Ukraine*** jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; | 8. demande à l'Union et à ses États membres ***d'augmenter rapidement et fortement leur*** aide humanitaire, ***leur*** soutien militaire, ***leur*** aide économique et financière et ***leur*** soutien politique ***à l'Ukraine*** par tous les moyens possibles jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; |

Or. fi

**Amendement 458**

**Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; | 8. demande à l'Union et à ses États membres d'apporter ***en permanence et en temps utile*** une aide humanitaire, un soutien militaire, une aide économique et financière et un soutien politique par tous les moyens possibles à l'Ukraine jusqu'à la victoire de cette dernière, pour finalement mettre un terme à la guerre d'agression russe et permettre à l'Ukraine de libérer l'ensemble de sa population et de reprendre pleinement le contrôle du territoire à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; souligne en particulier la nécessité urgente de doter l'Ukraine de capacités accrues de défense aérienne afin de défendre ses infrastructures énergétiques critiques avant l'hiver prochain, et invite les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe; |

Or. en

**Amendement 459**
**Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***8 bis. demande que l'Union et les États membres prennent des mesures pour remédier aux violations, par la Russie, de la convention de Genève relative au*** |

***traitement des prisonniers de guerre, en particulier le refus d'accès aux organisations humanitaires, le traitement médical des prisonniers et les exécutions de prisonniers; demande à nouveau que les mesures nécessaires soient prises pour assurer le retour des enfants ukrainiens déportés de force et adoptés illégalement en Russie ou dans les territoires ukrainiens occupés; déplore les actions russes, impliquant également le régime biélorusse, qui visent à rééduquer les enfants ukrainiens et à effacer leur identité nationale ukrainienne;***

Or. en

**Amendement 460**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***8 bis. regrette la réticence de certains États membres à fournir à l'Ukraine les armements dont elle a besoin, y compris des missiles Taurus à longue portée; souligne que les prétendues «lignes rouges» de la Russie ont changé à maintes reprises au fil de la guerre et se sont révélées totalement vides; invite les États membres à lever toutes les restrictions à la fourniture de systèmes d'armes et à fournir également à l'Ukraine les missiles à longue portée dont elle a besoin;*** |

Or. fi

**Amendement 461**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***8 bis. dénonce l'utilisation abusive, par la Hongrie, de son pouvoir de veto pour retarder ou bloquer de manière efficace l'octroi de l'aide essentielle de l'Union à l'Ukraine; condamne la visite de Viktor Orban, une «mission de paix», en Fédération de Russie le 5 juillet 2024, et souligne qu'il ne représentait en aucun cas l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 462**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***8 bis. met en garde contre la dépendance croissante de l'Union à l'égard des États-Unis, en particulier à la suite de la guerre en Ukraine;*** |

Or. en

**Amendement 463**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 8 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***8 ter. demande à l'Union de lancer d'urgence une initiative diplomatique ambitieuse pour obtenir un cessez-le-feu immédiat en Ukraine ainsi que pour*** |

| | |
|---|---|
| | ***mettre fin à la guerre qui y règne et aux souffrances du peuple ukrainien; appelle à redoubler d'efforts pour lancer enfin un processus de négociation de paix incluant toutes les parties;*** |

Or. en

**Amendement 464**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 465**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; ***rappelle que l'application cohérente et uniforme des mesures restrictives dans tous les États membres est une condition sine qua non à la*** |

***crédibilité et à l'efficacité de l'action extérieure de l'Union;*** plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***plaide pour une diplomatie proactive avec les pays tiers afin de minimiser le contournement de ces sanctions; demande à l'Union et à ses États membres d'exercer un contrôle strict sur les flottes fantômes de la Russie, qui, outre la violation des sanctions de l'Union et du G7, constitue une énorme menace écologique pour l'écosystème en raison de ses défaillances techniques et de ses pannes fréquentes; invite la Commission à évaluer de manière critique l'aide de l'Union aux pays tiers qui soutiennent activement l'agression de la Russie contre l'Ukraine et invite instamment le Conseil à imposer des sanctions aux pays tiers qui ont facilité la guerre d'agression de la Russie, soit en permettant à cette dernière de contourner les sanctions, soit en lui apportant une assistance militaire directe, comme dans le cas de l'Iran ou de la RPDC;***

Or. en

**Amendement 466**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. ***demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de*** sanctions ***adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès*** que la ***nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des*** partenaires ***partageant les mêmes valeurs*** | 9. ***constate que les*** sanctions ***économiques infligées à la Russie depuis le début du conflit n'ont pas eu les effets initialement recherchés; constate*** que la ***Russie a pu s'appuyer sur d'autres*** partenaires ***commerciaux, notamment la Chine et l'Inde, afin d'assurer des débouchés commerciaux à ses exportations de matières premières et*** |

| | |
|---|---|
| ***afin d'accroître la pression sur la Russie***; | ***d'hydrocarbures; déplore le fait que l'Union européenne soit la première victime des sanctions économiques, lesquelles ont alimenté une inflation énergétique préjudiciable pour le pouvoir d'achat des Européens et sapé la compétitivité de l'industrie européenne***; ***note le double discours de l'Union européenne, qui a vu l'Inde devenir son premier fournisseur de carburants et produits pétroliers raffinés issus du pétrole russe;*** |

Or. fr

**Amendement 467**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie ***ainsi que sur les pays qui l'aident, notamment la Chine, l'Iran, la Corée du Nord, Cuba et d'autres***; ***note avec une vive inquiétude que l'utilisation, par la Russie, de drones et de missiles iraniens, de troupes cubaines et nord-coréennes et d'équipements chinois à double usage accroît l'ampleur du conflit;*** |

Or. en

**Amendement 468**
**Pekka Toveri**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux ***qui ciblent également les États tiers et les entités non étatiques, telles que les entreprises,*** dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***appelle l'Union et les États membres à prendre des mesures fortes contre les flottes fantômes russes qui mettent en péril le trafic maritime et l'environnement à l'échelle mondiale;*** |

Or. en

**Amendement 469**
**Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***demande instamment à l'Union et aux États membres de reconsidérer l'aide au développement accordée aux gouvernements des pays qui soutiennent*** |

***ouvertement la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, en particulier dans leurs votes sur les résolutions pertinentes des Nations unies;***

Or. en

**Amendement 470**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***demande à la Commission européenne d'imposer des sanctions à toutes les entreprises européennes, y compris Raiffeisen et OMV, qui continuent d'entretenir des relations commerciales avec la Fédération de Russie;*** |

Or. en

**Amendement 471**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de |

| | |
|---|---|
| nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***insiste sur le fait que la Chine et l'Inde sont des contributeurs importants à l'industrie militaire russe; demande par conséquent que soient explorés les moyens d'influencer ces pays pour qu'ils retirent leur soutien permettant à la Russie de mener des actions offensives;*** |
| | Or. fi |

**Amendement 472**
**Rihards Kols**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs ***quatorze*** trains de sanctions ***adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une*** coopération ***efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur*** la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs trains de sanctions ***en mettant en place un groupe de travail de l'Union spécialisé dans les sanctions, chargé de surveiller et d'empêcher les contournements, de coordonner l'application dans les États membres et de renforcer la*** coopération ***avec les alliés mondiaux; reconnaît que le partenariat stratégique entre*** la Russie ***et l'Iran constitue un effort coordonné visant à saper la sécurité européenne, ce qui nécessite un examen plus approfondi et des mesures de riposte***; |
| | Or. en |

**Amendement 473**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; ***rappelle que l'application cohérente et uniforme des mesures restrictives dans tous les États membres est nécessaire à l'efficacité et à la crédibilité de l'action extérieure de l'Union;*** plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; |

Or. es

**Amendement 474**
**Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; ***appelle à étendre le rôle que joue le Parlement européen dans les discussions sur la nécessité de sanctionner des individus et des entités supplémentaires;*** plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; |

Or. en

**Amendement 475**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres ***de renforcer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent ***et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir***; ***plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la*** pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres ***d'évaluer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent ***avant de considérer l'adoption de nouvelles sanctions***; ***note que les initiatives mises en place jusqu'à présent pour exercer une*** pression sur la Russie ***au moyen de sanctions n'ont, non seulement, pas du tout contribué à la résolution du conflit, mais ont également entraîné des dommages économiques considérables pour les États membres eux-mêmes***; |

Or. de

**Amendement 476**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; ***soutient pleinement l'annonce d'une future feuille de route visant à mettre fin aux importations d'énergie russe;*** |

Or. en

**Amendement 477**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience ***et la mise en œuvre rigoureuse*** de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie ***ainsi que de mieux évaluer et combattre le contournement des sanctions***; |

Or. en

**Amendement 478**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et ***d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir***; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres de renforcer l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et ***d'adopter des sanctions supplémentaires si la situation l'exige, tout en reconnaissant que de nouvelles mesures restent nécessaires***; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; |

Or. en

**Amendement 479**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres ***de renforcer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés ***jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir***; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs ***afin d'accroître la pression sur*** la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres ***d'évaluer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs ***et encourageant un dialogue constructif avec*** la Russie; |

Or. en

**Amendement 480**
**António Tânger Corrêa, Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 9. demande à l'Union et aux États membres ***de renforcer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; | 9. demande à l'Union et aux États membres ***d'évaluer*** l'efficience de leurs quatorze trains de sanctions adoptés jusqu'à présent et d'en adopter de nouveaux dès que la nécessité s'en fera sentir; plaide en faveur d'une coopération efficace dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin d'accroître la pression sur la Russie; |

Or. en

**Amendement 481**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 bis. rappelle que la Russie bénéficie de l'aide et des ressources, y compris militaires, fournies par un réseau d'alliés comprenant l'Iran, la Chine et la Corée du Nord, ce qui lui permet de poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine, dans le but probable de la transformer en une guerre d'usure; exprime sa plus vive inquiétude concernant les informations confirmées selon lesquelles des troupes nord-coréennes ont été déployées dans la région de Koursk; souligne qu'il s'agit là d'une extension inacceptable du conflit, à laquelle les alliés de l'Ukraine doivent répondre par des représailles significatives;*** |

Or. en

**Amendement 482**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 bis. souligne le risque incommensurable pour la sécurité maritime et la sécurité environnementale que représentent les pétroliers de la flotte fantôme russe qui opèrent en désactivant ou en manipulant leurs systèmes d'identification automatique (SIA); insiste sur le fait que ces pétroliers alimentent chaque mois le budget de la Russie consacré à la guerre à hauteur d'environ 12 milliards de dollars, finançant ainsi directement ses opérations militaires agressives; appelle les États membres de l'Union à prendre des mesures résolues contre la flotte fantôme russe;*** |

Or. en

**Amendement 483**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 bis. demande que la Commission et le Conseil inscrivent le groupe militaire privé Wagner, financé par l'État russe, sur la liste des organisations terroristes; attire l'attention sur le groupe «Africa Corps», qui a été créé après la mort de l'ancien dirigeant du groupe Wagner, Evgueni Prigojine, en août 2023, et placé directement sous la tutelle du ministère russe de la défense, dans le but de regrouper les éléments du groupe Wagner sous le contrôle du gouvernement;*** |

Or. en

**Amendement 484**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 bis. estime qu'il convient de continuer d'exercer une pression diplomatique sur les pays tiers pour qu'ils se rallient à notre position visant à condamner la guerre d'agression russe contre l'Ukraine; demande que l'on continue de prendre les mesures nécessaires avec les pays tiers pour qu'ils n'aident pas la Russie à contourner les sanctions;*** |

Or. es

**Amendement 485**
**Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 bis. invite l'Union et les États membres à prendre rapidement des mesures pour éliminer la «flotte fantôme» russe composée de pétroliers anciens et dangereux et, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus transporter de pétrole et de produits pétroliers russes, à se préparer à affronter toute catastrophe environnementale causée par ces navires;*** |

Or. en

**Amendement 486**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 9 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***9 ter. réitère son inquiétude quant au fait que certains États membres continuent d'importer du gaz naturel russe;*** |

Or. es

**Amendement 487**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; ***encourage la Commission, le VP/HR et les États membres à mobiliser le soutien international en faveur du plan de paix présenté par l'Ukraine et à souscrire à des obligations en matière de sécurité à l'égard de l'Ukraine, comme celles recommandées dans le pacte de sécurité de Kiev;*** |

Or. en

**Amendement 488**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; ***souligne que l'Ukraine peut compter sur notre aide et notre soutien continu si elle a l'intention d'entamer des négociations en vue d'un éventuel cessez-le-feu;*** |

Or. en

**Amendement 489**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. ***soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et*** rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre ***d'agression russe*** doit ***se fonder sur la contribution de l'Ukraine et*** être ***finalement*** acceptée par le peuple ukrainien; | 10. rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre ***en Ukraine*** doit être acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 490**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. ***demande instamment une solution diplomatique à la guerre, qui respecte les normes internationales, dans le but de parvenir à la paix;*** soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 491**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. ***soutient sans réserve le plan de*** paix ***en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky*** et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. ***invite l'Union et les États membres à avoir recours à toutes les initiatives diplomatiques existantes pour élaborer un plan global conduisant à une*** paix ***durable et à la sécurité collective sur le continent européen,*** et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 492**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. ***soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et*** rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre ***d'agression russe*** doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine ***et de la Russie,*** et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 493**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute | 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute |

initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur ***la contribution de l'Ukraine*** et être finalement acceptée par le peuple ukrainien;

initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur ***les principes de la charte des Nations unies et du droit international*** et être finalement acceptée par ***l'Ukraine et*** le peuple ukrainien;

Or. en

**Amendement 494**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve ***le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky*** et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme ***à la guerre d'agression russe*** doit ***se fonder sur la contribution de l'Ukraine*** et être finalement acceptée par ***le peuple ukrainien***; | 10. soutient sans réserve ***toutes les initiatives de paix émanant de tous les acteurs*** et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme ***au conflit ukrainien*** doit***, avant tout, être réaliste*** et être finalement acceptée par ***toutes les parties au conflit***; |

Or. de

**Amendement 495**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur ***la contribution*** de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. soutient sans réserve le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur ***les conditions*** de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 496**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 10. soutient ***sans réserve*** le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; | 10. soutient le plan de paix en dix points présenté par le président ukrainien Zelensky et rappelle que toute initiative visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe doit se fonder sur la contribution de l'Ukraine et être finalement acceptée par le peuple ukrainien; |

Or. en

**Amendement 497**
**Reinis Pozņaks**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 10 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***10 bis. souligne que toute stratégie visant à mettre fin à la guerre doit reposer sur quatre principes: les États membres et les alliés devraient pleinement soutenir l'Ukraine sur les plans militaire et financier aussi longtemps que nécessaire; la Russie doit payer des réparations pour les morts et les dommages effroyables qu'elle a infligés à l'Ukraine; la Russie ne peut disposer d'un droit de veto de facto sur les décisions de l'Union ou de l'OTAN et aucun accord secret ne peut être conclu avec Moscou; estime par ailleurs que la levée des sanctions à l'encontre de la Russie se fera uniquement en fonction des actions de la Russie et seulement au fil du*** |

***temps;***

Or. en

**Amendement 498**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. ***rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie;*** rappelle ***que*** la Russie ***a violé le droit international et que*** la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour ***faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie***; | 11. rappelle ***qu'en dépit de la violation du droit international par*** la Russie***,*** la saisie complète des avoirs russes gelés ***ne*** constitue ***pas*** une étape appropriée pour ***résoudre le conflit, et qu'une telle mesure risquerait également d'avoir des répercussions négatives sur la réputation internationale de l'Union et de ses États membres***. |

Or. de

**Amendement 499**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la |

légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie;

légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie ***dans les limites du droit international***; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; ***souligne que l'utilisation des avoirs russes gelés pour soutenir financièrement l'Ukraine n'est pour l'instant qu'une proposition théorique; note que ces fonds devraient être considérés comme des fonds supplémentaires et ne peuvent pas remplacer le financement en faveur de l'Ukraine provenant des budgets nationaux existants;***

Or. en

**Amendement 500**
**Andrey Kovatchev, Rasa Juknevičienė**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire |

| | |
|---|---|
| respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; ***souligne la nécessité d'inclure dans les avoirs russes tous les biens mobiliers ou immobiliers non seulement de l'État russe, mais également des autorités locales russes, des entreprises publiques russes, des oligarques russes ainsi que de toutes les personnes figurant sur la liste de sanctions de l'Union et leur famille;*** |

Or. en

**Amendement 501**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; ***invite à examiner la possibilité d'établir un mécanisme juridique permettant le transfert de tous les fonds russes gelés afin de soutenir l'Ukraine;*** |

Or. fi

**Amendement 502**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les*** États membres ***concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie***; | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***rappelle que la charte des Nations unies commence également par un appel à «préserver les générations futures du fléau de la guerre» et oblige donc tous les États à soutenir et à encourager les efforts en faveur de la paix; rappelle les obligations des*** États membres ***de l'Union à cet égard***; |

Or. en

**Amendement 503**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies***; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte*** | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire |

***efficaces contre la Russie***; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie;

respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie;

Or. en

**Amendement 504**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie***, y compris de nature militaire***; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; |

Or. es

**Amendement 505**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international***, y compris la charte des Nations unies,*** et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; |

Or. en

**Amendement 506**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée ***et réalisable*** pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit |

| | |
|---|---|
| dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; |

Or. en

**Amendement 507**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie ***a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la*** guerre d'agression ***menée par la Russie***; | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres concernés à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que***, sous réserve du droit de l'Union, les avoirs de*** la Russie ***devraient rester immobilisés jusqu'à ce que la Russie cesse sa*** guerre d'agression ***contre l'Ukraine et l'indemnise pour les dommages causés par cette guerre***; |

Or. en

**Amendement 508**
**Alice Teodorescu Måwe**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une | 11. rappelle une nouvelle fois que l'Ukraine, en tant que victime d'une |

| | |
|---|---|
| agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres ***concernés*** à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; | agression, dispose du droit naturel à la légitime défense, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; invite le VP/HR, la Commission, le Conseil et les États membres à permettre à l'Ukraine de prendre des mesures de lutte efficaces contre la Russie; rappelle que la Russie a violé le droit international et que la saisie complète des avoirs russes gelés constitue une étape appropriée pour faire respecter l'obligation de la Russie de se conformer au droit international et de dédommager l'Ukraine et les autres parties lésées pour les pertes causées par la guerre d'agression menée par la Russie; |
| | Or. sv |

**Amendement 509**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 bis. souligne que l'agression russe a clairement démontré le rôle de principal garant de la sécurité européenne joué par l'OTAN; demande aux États membres d'augmenter leur contribution de manière à atteindre au minimum le seuil de 2 % et préconise davantage de complémentarité et une réduction des doubles emplois entre l'Union européenne et l'OTAN; réaffirme sa précédente position selon laquelle tous les États membres de l'Union et alliés de l'OTAN devraient, de façon collective et individuelle, soutenir militairement l'Ukraine à hauteur d'au moins 0,25 % de leur produit intérieur brut par an; souligne que des livraisons insuffisantes ou tardives d'armes et de munitions risquent de compromettre les efforts déployés jusqu'à présent; prie dès lors instamment les États membres d'accroître et d'accélérer*** |

***considérablement leur soutien militaire et de renforcer les capacités de leurs industries militaires; se félicite de la décision de l'OTAN de garantir des approvisionnements militaires d'une valeur d'au moins 40 milliards d'euros dans un avenir proche; est d'avis qu'une dissuasion et une défense crédibles nécessitent des dépenses encore plus élevées que la ligne directrice de l'OTAN de 2 %;***

Or. en

**Amendement 510**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 bis. déplore le partenariat «sans limites» entre la Russie et la Chine; exprime sa vive inquiétude face à l'engagement renouvelé de la Chine et de la Russie à renforcer encore leurs liens militaires; exprime par ailleurs sa préoccupation profonde et croissante face au soutien apporté par la Chine à la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine, notamment par l'exportation de biens à double usage et par le déploiement de ses propres soldats en Russie, ainsi qu'à l'implication continue des entreprises basées en Chine dans le contournement des sanctions; se félicite de la décision du Conseil de sanctionner des entreprises chinoises pour avoir soutenu la guerre menée par la Russie en Ukraine;*** |

Or. en

**Amendement 511**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 bis. déplore profondément que la Hongrie bloque à la fois le nouveau Fonds d'assistance à l'Ukraine de 5 milliards d'euros, créé en mars 2024 dans le cadre de la facilité européenne pour la paix (FEP), et la huitième tranche des remboursements au titre de la FEP pour les États membres qui apportent une aide militaire à l'Ukraine depuis plus de dix-huit mois; demande instamment au VP/HR et aux États membres de remédier d'urgence à cette situation et de veiller à ce que le seul instrument de l'Union destiné à soutenir l'aide militaire à l'Ukraine redevienne pleinement opérationnel et que de tels blocages soient évités à l'avenir, ou de trouver un mécanisme alternatif qui soit entièrement fiable;*** |

Or. en

**Amendement 512**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 ter. se déclare profondément préoccupé par la coopération croissante entre la Fédération de Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en particulier dans les domaines militaire et de la défense; condamne tout soutien que la RPDC*** |

***apporte à la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, y compris la fourniture d'armes ou d'autres formes d'assistance militaire; appelle l'Union et les partenaires internationaux à suivre de près ces développements et à y répondre afin de préserver la sécurité et la stabilité internationales;***

Or. en

**Amendement 513**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 quater. montre une inquiétude croissante face aux tentatives continues de la Russie de déstabiliser des pays voisins comme la Géorgie et la Moldavie; condamne avec la plus grande fermeté le recours à la migration militarisée, aux manipulations de l'information et aux ingérences étrangères, aux assassinats politiques, aux actes de terreur et à l'occupation territoriale; souligne la nécessité de renforcer les capacités de l'Union à défendre et à développer des sociétés démocratiques et fondées sur des valeurs dans les pays voisins;*** |

Or. en

**Amendement 514**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 quinquies. invite instamment le Conseil à imposer des sanctions aux pays tiers qui ont facilité l'invasion de l'Ukraine par la Russie, soit en permettant à cette dernière de contourner les sanctions, soit en lui apportant une assistance militaire directe; demande en particulier au Conseil d'imposer des sanctions similaires à la République islamique d'Iran, à la RPDC et à d'autres pays qui ont livré du matériel militaire stratégique, notamment des drones, et envisagent de proposer des missiles sol-sol à la Fédération de Russie pour qu'elle les utilise contre l'Ukraine, notamment contre des cibles civiles;*** |

Or. en

**Amendement 515**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 sexies. invite tous les pays tiers, et en particulier les pays candidats à l'adhésion à l'Union, à démontrer sans ambiguïté leur attachement au droit international et aux valeurs de l'Union et à se conformer aux mesures restrictives imposées par l'Union à la Russie;*** |

Or. en

**Amendement 516**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 11 septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
| --- | --- |
| | ***11 septies. relève les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie sur les pays du Caucase du Sud et d'Asie centrale; se félicite que l'Union ait renforcé son rôle auprès de ces pays et plaide pour une amélioration des capacités de la mission, en vue de contribuer à l'instauration d'un environnement plus stable et plus pacifique dans ces régions; attire l'attention sur l'hésitation des États d'Asie centrale à soutenir la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, signe du déclin de l'influence russe dans la région; observe que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a encouragé l'Asie centrale à poursuivre sa coopération avec d'autres acteurs, et que ces derniers ont renforcé leur coopération avec l'Asie centrale; est profondément préoccupé par le contournement par les États d'Asie centrale des sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie, lesquelles visent à mettre un terme à la guerre en Ukraine; invite les autorités des États d'Asie centrale, en particulier le Kazakhstan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan, à coopérer étroitement avec l'Union, et en particulier son envoyé chargé des sanctions; encourage l'Union à continuer de promouvoir des réformes politiques et économiques qui renforcent l'état de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme;*** |

Or. en

**Amendement 517**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 octies. insiste sur la nécessité urgente d'instaurer des sanctions en miroir à l'encontre de la Biélorussie et de la Russie, compte tenu de la guerre d'agression menée contre l'Ukraine et des crimes de guerre qui y sont commis, notamment l'enlèvement de milliers d'enfants ukrainiens, dont se rend complice le régime d'Alexandre Loukachenko;*** |

Or. en

**Amendement 518**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 nonies. réaffirme son appui à l'opposition démocratique biélorusse ainsi qu'à tous les prisonniers politiques et aux courageux militants et journalistes biélorusses qui continuent de résister au régime biélorusse jugé illégitime, malgré la répression permanente et les tactiques d'intimidation abjectes, en particulier le refus des autorités de renouveler les passeports des citoyens biélorusses à l'étranger; prend note des aspirations démocratiques du peuple biélorusse;*** |

Or. en

**Amendement 519**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 11 decies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***11 decies. appelle à mettre à profit les enseignements tirés de l'aide apportée par l'Union à l'Ukraine pour mieux se préparer aux scénarios futurs; plaide en faveur d'une réforme rapide et fondamentale des traités de l'Union pour parachever une PESC de l'Union à part entière, résolue, effective et cohérente;*** |

Or. en

**Amendement 520**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***12. souligne que l'Union et les États membres doivent d'urgence œuvrer à la création d'un tribunal international spécial pour engager des poursuites pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 521**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 12. souligne que l'Union et les États | 12. souligne que l'Union et les États |

| | |
|---|---|
| membres doivent d'urgence œuvrer à ***la création*** d'un tribunal ***international*** spécial pour ***engager des poursuites*** pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; | membres doivent d'urgence œuvrer à ***l'établissement*** d'un tribunal spécial pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; ***considère que toute solution pertinente devrait dûment respecter les compétences des branches statutaires du Conseil de l'Europe et doit également reposer sur une base juridique solide, bénéficier de la légitimité la plus large possible et d'un soutien interrégional, et traiter toutes les questions juridiques pertinentes, y compris l'immunité, conformément au droit international et aux normes les plus élevées en matière de justice pénale internationale;*** |
| | Or. en |

**Amendement 522**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 12. souligne que l'Union et les États membres doivent d'urgence œuvrer à la création d'un tribunal international spécial pour ***engager des poursuites pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés***; | 12. souligne que l'Union et les États membres doivent d'urgence œuvrer à la création d'un tribunal international spécial pour ***enquêter de manière rigoureuse et impartiale sur tous les crimes de guerre commis dans le cadre du conflit ukrainien***; |
| | Or. de |

**Amendement 523**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 12. souligne que l'Union et les États membres doivent ***d'urgence œuvrer à la création d'un tribunal international spécial*** pour engager des poursuites pour ***le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés***; | 12. souligne que l'Union et les États membres doivent ***utiliser les canaux juridiques internationaux existants au lieu de créer de nouvelles institutions*** pour engager des poursuites pour ***les crimes commis pendant la guerre***; |

Or. en

**Amendement 524**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 12. souligne que l'Union et les États membres doivent d'urgence ***œuvrer à la création d'un tribunal international spécial*** pour engager des poursuites pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; | 12. souligne que l'Union et les États membres doivent d'urgence ***rechercher les voies de recours existantes devant les cours ou tribunaux internationaux*** pour engager des poursuites pour le crime d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; |

Or. en

**Amendement 525**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 12. souligne que l'Union et les États membres doivent ***d'urgence*** œuvrer à la création d'un tribunal international spécial pour engager des poursuites pour le crime | 12. souligne que l'Union et les États membres doivent œuvrer à la création d'un tribunal international spécial pour engager des poursuites pour le crime d'agression |

| | |
|---|---|
| d'agression perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; | perpétré contre l'Ukraine par les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie et leurs alliés; |

Or. en

**Amendement 526**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 12 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***12 bis. rappelle que la Cour pénale internationale a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre de Vladimir Poutine et de la médiatrice russe des enfants, Maria Lvova-Belova, pour leur implication dans l'enlèvement d'enfants ukrainiens transportés vers la Russie; rappelle également que la Cour pénale internationale a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de Viktor Sokolov, de Sergueï Kobylach, de Sergueï Choïgou et de Valeri Guerassimov, membres du commandement militaire russe et accusés d'avoir dirigé des attaques contre des cibles civiles;*** |

Or. fi

**Amendement 527**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du*** | ***supprimé*** |

***Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés;***

Or. de

**Amendement 528**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 529**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; | 13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; ***est convaincu que le nouveau mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine constitue une mesure importante pour que la Russie répare financièrement les dégâts considérables qu'elle continue de provoquer en Ukraine; insiste sur le fait que ce mécanisme ne devrait pas empêcher la mise en place d'un régime juridique solide pour la confiscation des avoirs publics russes gelés par l'Union, qui devraient être utilisés en faveur de l'Ukraine; invite instamment la Commission et le SEAE à accélérer leurs travaux en ce sens;*** |

Or. en

**Amendement 530**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 13. ***salue la proposition de la Commission visant à établir le*** mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes | 13. ***considère comme particulièrement positif l'établissement du*** mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes |

| | |
|---|---|
| immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; | immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; ***estime qu'il faut s'efforcer de trouver un mécanisme juridique pour le transfert intégral des fonds russes gelés à l'Ukraine;*** |

Or. fi

**Amendement 531**
**Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; | 13. salue la proposition de la Commission ***approuvée par le Parlement européen*** visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui répond à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; |

Or. en

**Amendement 532**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui ***répond*** à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; | 13. salue la proposition de la Commission visant à établir le mécanisme de coopération pour les prêts à l'Ukraine, d'une valeur estimée à 35 milliards d'EUR, qui ***contribue à répondre*** à une demande du Parlement et qui s'appuie sur la décision du Conseil d'affecter des recettes extraordinaires provenant d'actifs publics russes immobilisés au fonds d'assistance à l'Ukraine et à la facilité pour l'Ukraine, ainsi que sur la décision du G7 d'octroyer à l'Ukraine un prêt de 50 milliards d'USD garanti par des actifs publics russes immobilisés; |

Or. en

**Amendement 533**
**Andrey Kovatchev, Rasa Juknevičienė**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***13 bis. dénonce la falsification et la déformation systématiques de l'histoire perpétrées par le Kremlin et ses auxiliaires, qui visent à justifier les crimes de la Russie, à favoriser la loyauté nostalgique de la population russe et à promouvoir ses ambitions impériales dans le pays et parmi les partisans de la Russie à l'étranger; condamne l'utilisation de la désinformation historique comme arme dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine et son agression hybride contre les Balkans occidentaux et l'Union; demande à l'UE de reconnaître et de condamner catégoriquement les crimes soviétiques, et de dénoncer l'héritage du pacte Molotov-Ribbentrop, qui a divisé l'Europe en zones d'influence; appelle à la sensibilisation et à l'intégration*** |

***systématique de l'histoire des crimes totalitaires nazis et communistes dans les programmes scolaires de tous les États membres de l'Union;***

Or. en

**Amendement 534**
**Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 13 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***13 bis. demande que des sanctions plus ciblées soient prises à l'encontre de la flotte fantôme dans le cadre du prochain train de sanctions contre la Russie, par exemple en désignant tous les navires individuels potentiels de la flotte fantôme, ainsi que leurs propriétaires, leurs opérateurs, leurs gestionnaires, etc.; recommande d'interdire la vente de pétroliers aux pays facilitant les échanges commerciaux avec la Russie; note que les États du pavillon qui contribuent à la flotte fantôme russe participent ainsi également à l'effort de guerre russe; souligne qu'en cas d'échec des efforts diplomatiques classiques, la Commission européenne devrait sérieusement réévaluer sa coopération, telle que la coopération au développement, le programme «Tout sauf les armes» (TSA), etc., avec les pays tiers qui nuisent à la politique étrangère de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 535**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays;*** | ***supprimé*** |

Or. de

**Amendement 536**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles*** | ***supprimé*** |

***de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays;***

Or. en

**Amendement 537**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; ***estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays;*** | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; |

Or. fr

**Amendement 538**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est |

inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays;

inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; ***se félicite de la signature du partenariat de sécurité et de défense entre l'Union et la Moldavie, et juge nécessaire d'augmenter les contributions financières de la facilité européenne pour la paix afin de renforcer les capacités de défense de la Moldavie, en mettant l'accent sur les systèmes de défense aérienne, la mobilité et le transport, le commandement et le contrôle, la guerre électronique et la logistique;***

Or. en

**Amendement 539**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne ***constituerait*** un investissement géostratégique en faveur ***d'une Europe*** | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne ***est*** un investissement géostratégique en faveur ***de*** |

***unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays***;

***l'Europe des nations***;

Or. en

**Amendement 540**
**Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; ***salue les résultats du référendum organisé en Moldavie sur les modifications de sa constitution et sur son engagement à adhérer à l'UE;*** encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; |

Or. en

**Amendement 541**

**Christophe Gomart**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen***; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte***; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; encourage le VP/HR à renforcer, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; |

Or. en

**Amendement 542**
**Reinis Pozņaks**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement géostratégique en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à renforcer, |

| | |
|---|---|
| par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; | par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays***, et soutenant la lutte contre les opérations étrangères de manipulation de l'information***; |

Or. en

**Amendement 543**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine ***et considère que la République de Moldavie constitue la deuxième ligne de défense du mode de vie européen***; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement ***géostratégique*** en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à ***renforcer***, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; | 14. rappelle que la sécurité de la République de Moldavie est inextricablement liée à la sécurité de l'Ukraine; estime que l'adhésion de l'Ukraine comme de la Moldavie à l'Union européenne constituerait un investissement ***mutuellement bénéfique*** en faveur d'une Europe unie et forte; encourage le VP/HR à ***approfondir***, par des mesures concrètes, le partenariat avec l'Ukraine et la Moldavie en matière de PESC, en particulier par des mesures susceptibles de garantir l'inviolabilité des frontières nationales des deux pays, y compris de la frontière séparant les deux pays; |

Or. en

**Amendement 544**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
| --- | --- |
| | ***14 bis. condamne fermement les tentatives constantes et coordonnées de la Fédération de Russie, des oligarques pro-russes et des exécutants locaux soutenus par la Russie pour déstabiliser la République de Moldavie, semer la division au sein de la société moldave et détourner le pays de sa marche vers l'Europe au moyen d'attaques hybrides, d'une instrumentalisation de l'approvisionnement énergétique, de désinformation, d'alertes à la bombe, de mises en scène de manifestations, de menaces ou de violences; salue les résultats du référendum relatif à l'Union et du choix historique des citoyens moldaves d'ancrer leur avenir dans l'UE, malgré une ingérence massive et des attaques hybrides menées par la Russie et ses auxiliaires pour saper le vote démocratique en Moldavie; salue la mise en place et les opérations de la mission de partenariat de l'UE en Moldavie (EUPM Moldova), qui ont renforcé les capacités des autorités moldaves à répondre à l'ingérence russe; invite le Conseil, la Commission et le SEAE à fournir les ressources supplémentaires, y compris humaines et financières, ainsi que les équipements et les experts civils nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre du mandat de la mission au-delà de mai 2025; invite en outre les États membres à examiner comment des missions similaires peuvent être créées dans d'autres pays candidats, si nécessaire et en étroite coopération avec leurs autorités nationales;*** |

Or. en

**Amendement 545**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. note que l'Ukraine est tenue d'effectuer des paiements substantiels et onéreux au titre du service de la dette au Fonds monétaire international (FMI) et à d'autres bailleurs de fonds internationaux dans les années à venir; estime que, compte tenu de la gravité de la situation économique en Ukraine, la poursuite du remboursement de la dette d'avant-guerre et de la dette accumulée pendant la guerre limitera considérablement l'accès de l'Ukraine aux fonds publics destinés à sa reconstruction et à la fourniture de biens et de services publics; demande donc à l'Union d'annuler la dette extérieure de l'Ukraine;*** |

Or. en

**Amendement 546**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. condamne la constitution par la Russie, aux fins du contournement des sanctions de l'Union et des plafonds de prix imposés par l'UE et le G7+ ainsi que de la réduction considérable leur efficacité, d'une flotte fantôme composée de vieux pétroliers dont la propriété est opaque et qui représentent un risque pour l'environnement; invite la Commission à prendre d'urgence des mesures, dans le cadre de la coopération de l'UE avec*** |

***l'Organisation maritime internationale (OMI), afin de prévenir et limiter les activités de la flotte fantôme de la Russie;***

Or. en

**Amendement 547**
**Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. salue les mesures prises par l'Arménie pour se distancer de la Russie et de la Biélorussie, et le nouvel élan positif dans les relations entre l'Union et l'Arménie, comme l'a également indiqué le Premier ministre Pashinyan dans son discours devant le Parlement en octobre 2023; demande à la Commission et au Conseil de soutenir activement le souhait de l'Arménie de coopérer davantage avec l'Union européenne; encourage la poursuite du rapprochement entre l'UE et l'Arménie;*** |

Or. en

**Amendement 548**
**Eszter Lakos**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. est préoccupé par l'influence croissante qu'exerce la Russie sur les Balkans occidentaux, notamment au moyen de campagnes de désinformation sur la guerre en Ukraine; est alarmé par le fait que les médias liés au Kremlin opérant dans les Balkans occidentaux*** |

***aient intensifié leurs activités après février 2022 dans le but de promouvoir des opinions pro-russes alimentées par une rhétorique anti-occidentale récurrente;***

Or. en

**Amendement 549**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, associée au comportement révisionniste de la Fédération de Russie à l'égard d'un certain nombre d'États voisins de la mer Noire, déstabilise et menace le voisinage oriental et les Balkans occidentaux, ce qui érode l'architecture européenne de sécurité;*** |

Or. en

**Amendement 550**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. souligne que la stabilité de la mer Baltique et de la mer Noire est de la plus haute importance pour la sécurité de l'Europe, notamment pour sa sécurité énergétique, comme cela a été annoncé dans le cadre de la boussole stratégique de l'Union et par l'OTAN et, qu'à ce titre, il y a lieu de définir des stratégies globales et de prendre des mesures de fond;*** |

Or. en

**Amendement 551**
**Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk, Marie-Agnes Strack-Zimmermann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. demande une nouvelle fois au Conseil de passer progressivement au vote à la majorité qualifiée pour les décisions relevant de la PESC qui n'ont pas d'implications en matière militaire ou de défense;*** |

Or. en

**Amendement 552**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 ter. dénonce le fait que la Russie tente de faire payer un lourd tribut aux pays de son ancienne sphère d'influence qui ont choisi de suivre la voie de la démocratie, comme l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie, mais aussi l'Arménie; salue la décision de l'Arménie de suspendre sa participation à l'Organisation du traité de sécurité collective et de cesser tout versement à son budget en 2024, à la suite de l'échec de la Russie à aider l'Arménie contre l'agression militaire de l'Azerbaïdjan, et de rechercher une architecture de sécurité plus fiable; soutient la demande officielle de l'Arménie de demander à la Fédération de Russie de retirer de son aéroport*** |

***national et de la frontière entre l'Arménie et l'Iran ses gardes-frontières affiliés au Service fédéral de sécurité; salue la décision d'adopter des mesures d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix en faveur des forces armées moldaves et arméniennes, respectivement le 13 juin et le 22 juillet 2024;***

Or. en

**Amendement 553**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 ter. félicite le peuple moldave d'avoir organisé les élections présidentielles de manière professionnelle et avec un sens extraordinaire du devoir et du dévouement, en dépit de l'ingérence massive et continue de la Russie et de ses auxiliaires; encourage les autorités à poursuivre ces efforts en vue des élections législatives de l'année prochaine; réitère son soutien à la Moldavie dans la défense de sa démocratie;*** |

Or. en

**Amendement 554**
**Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk, Marie-Agnes Strack-Zimmermann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 ter. souligne que, dans la situation*** |

***géopolitique et l'environnement international très instables autour de l'Union, une augmentation financière et budgétaire significative est nécessaire pour que la défense européenne soit en mesure de relever les défis à court et à long terme; invite la Commission européenne à accorder une attention particulière aux frontières extérieures de l'UE avec la Russie et la Biélorussie;***

Or. en

**Amendement 555**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 ter. souligne l'importance que revêt la facilité européenne pour la paix (FEP) du point de vue du renforcement de la capacité de l'Union à éviter les conflits ainsi qu'à consolider la paix et la sécurité internationale; demande qu'un appui militaire nettement accru soit apporté aux pays partenaires que sont l'Ukraine, la République de Moldavie, la Géorgie et les pays des Balkans occidentaux;*** |

Or. en

**Amendement 556**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 ter. invite la Commission et le Conseil à présenter une nouvelle architecture*** |

***pour la sécurité collective européenne, fondée sur les principes de la charte des Nations unies et du processus d'Helsinki;***

Or. en

**Amendement 557**
**Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk, Marie-Agnes Strack-Zimmermann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 quater. souligne qu'il est nécessaire d'accroître les efforts déployés par l'Union, en coopération avec l'OTAN et d'autres partenaires internationaux, pour lutter et favoriser la résilience contre les menaces hybrides, les cyberattaques et les campagnes de désinformation et de propagande, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 558**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 quater. déplore que la Russie et ses partisans semblent jusqu'à présent avoir réussi à orchestrer la trahison des aspirations de la grande majorité du peuple géorgien à vivre dans une société démocratique;*** |

Or. en

**Amendement 559**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 quater. invite tous les États membres de l'Union à signer et à ratifier le traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires;*** |

Or. en

**Amendement 560**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Sous-titre 4**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***Résoudre les conflits et soutenir la*** paix au Moyen-Orient | ***Œuvrer pour une*** paix ***juste et durable*** au Moyen-Orient |

Or. en

**Amendement 561**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 14 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***14 bis. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de*** |

***l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; déplore vivement l'intensification des tensions au Moyen-Orient et la perte de milliers de vies civiles;***

Or. en

**Amendement 562**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un*** cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; ***exprime sa plus vive inquiétude face à l'action militaire disproportionnée des forces de défense israéliennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie;*** demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***et un*** cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; ***exprime sa plus vive inquiétude face à la législation approuvée par le parlement israélien interdisant tout contact entre les entités de l'État israélien et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et souligne que*** |

***cette législation va à l'encontre du droit international et viole les principes humanitaires fondamentaux d'humanité, et qu'elle ne fera qu'exacerber une crise humanitaire déjà grave, risquant d'interrompre les services essentiels tels que l'alimentation, les abris, l'éducation et les soins de santé pour les millions de réfugiés palestiniens présents sur ces territoires; appelle d'urgence les États membres et les institutions de l'Union à maintenir leur engagement à soutenir l'UNRWA et sa mission;***

Or. en

**Amendement 563**
**Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; ***rappelle par ailleurs que le soutien à l'UNRWA reste essentiel pour la stratégie de l'Union visant à promouvoir la stabilité ainsi que le soutien à la population civile et le développement au Moyen-Orient; appelle à un soutien durable et accru à l'UNRWA, compte tenu des besoins sans précédent à Gaza et dans l'ensemble de la région; salue les mesures prises par les Nations unies à la suite de graves*** |

| | |
|---|---|
| | ***allégations concernant le personnel de l'Office, ainsi que le plein engagement de l'UNRWA à mettre en œuvre les recommandations découlant du «rapport Colonna», fait écho aux conclusions du Conseil européen du 17 octobre 2024 et condamne l'adoption, par la Knesset israélienne, de lois susceptibles d'empêcher l'UNRWA de poursuivre son travail essentiel;*** |

Or. en

**Amendement 564**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. ***se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci;*** demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent ***pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire*** à Gaza***; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire***; | 15. demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ***et au Liban***; |

Or. en

**Amendement 565**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un*** cessez-le-feu ***immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza***; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***détenus à Gaza par des organisations terroristes palestiniennes, y compris le Hamas; encourage un*** cessez-le-feu ***qui profitera aux civils innocents des deux camps ainsi qu'à l'ensemble du Moyen-Orient***; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; ***rappelle que le terrorisme, son soutien et sa glorification vont à l'encontre d'une résolution pacifique du conflit;*** |

Or. en

**Amendement 566**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; ***réaffirme que l'Iran et ses auxiliaires, notamment le Hamas et le Hezbollah, sont les seuls responsables de la poursuite du conflit;*** |

Or. en

**Amendement 567**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. ***se déclare en faveur du*** droit ***d'Israël*** de se défendre, ***tel qu'il est consacré par*** le droit international ***et limité par celui-ci***; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire*** à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. ***affirme que, bien qu'Israël avait le*** droit de se défendre ***à la suite des attaques du Hamas du 7 octobre***, ***comme le prévoit et le limite*** le droit international***, ses actions doivent également respecter les limites prévues par le droit international***; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***et la cessation de toutes les formes de violence visant les civils*** à Gaza ***et au Liban***; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; ***souligne l'importance d'une aide humanitaire inconditionnelle;*** |

Or. en

**Amendement 568**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une*** | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***israéliens; reconnaît que, pour parvenir à une paix durable et à une solution politique négociée, il convient*** |

| | |
|---|---|
| ***épidémie sanitaire à Gaza***; ***rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire***; | ***d'abord éradiquer l'organisation terroriste du Hamas***; ***salue, à cet égard, l'élimination des dirigeants du Hamas par les forces de défense israéliennes (FDI)***; |

Or. en

**Amendement 569**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par ***celui-ci***; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza;*** rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international ***et le droit international humanitaire,*** et limité par ***ceux-ci***; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***et*** rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; |

Or. en

**Amendement 570**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité | *(Ne concerne pas la version française.)* |

par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages suivie d'un cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire;

Or. en

**Amendement 571**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un*** cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***et un*** cessez-le-feu immédiat et permanent***, notamment*** pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ses opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire; |

Or. en

**Amendement 572**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***suivie d'un*** cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ***ses*** opérations militaires ***doivent être*** proportionnées et ***conformes au*** droit international humanitaire; | 15. se déclare en faveur du droit d'Israël de se défendre, tel qu'il est consacré par le droit international et limité par celui-ci; demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages ***et un*** cessez-le-feu immédiat et permanent pour faire face au risque de famine généralisée et à l'apparition d'une épidémie sanitaire à Gaza; rappelle qu'Israël aussi est tenu de protéger les civils et que ***les*** opérations militaires ***israéliennes ne sont pas*** proportionnées et ***violent le*** droit international humanitaire; |

Or. en

**Amendement 573**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 bis. insiste sur le fait que la Commission doit garantir que les fonds de l'Union ne sont pas alloués ou liés à une quelconque forme de terrorisme et/ou de radicalisation religieuse et politique; réaffirme sa position selon laquelle l'ensemble des manuels et du matériel scolaires financés par des fonds de l'Union doivent respecter les normes de paix, de tolérance, de coexistence et de non-violence de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); s'inquiète de l'antisémitisme, des discours haineux et de l'incitation au djihad et à la violence enseignés dans les manuels scolaires palestiniens, indirectement financés par l'Union; souligne que la conditionnalité de l'aide financière de l'Union dans le secteur de l'éducation doit être dûment prise en considération;*** |

Or. en

**Amendement 574**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 bis. salue les sanctions adoptées contre les colons israéliens extrémistes en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est, ainsi que contre les activistes violents qui bloquent l'aide humanitaire à Gaza; appelle à l'adoption d'un ensemble de sanctions à l'encontre des autorités et des militaires israéliens responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la région; exhorte à réexaminer immédiatement l'accord d'association UE-Israël et à envisager sa suspension en cas de non-respect des obligations en matière de droits de l'homme;*** |

Or. en

**Amendement 575**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 bis. demande instamment la mise en œuvre immédiate d'un cessez-le-feu afin d'éviter une famine à grande échelle et des crises sanitaires à Gaza; appelle toutes les parties à respecter le droit international et le droit international humanitaire, à garantir la protection des civils et à s'engager dans des efforts*** |

***urgents de désescalade afin de préserver les vies humaines; souligne que ces efforts devraient être alignés sur la recherche d'une solution à deux États afin de garantir une paix et une stabilité durables dans la région;***

Or. en

**Amendement 576**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 bis. condamne avec la plus grande fermeté le génocide israélien à Gaza, le nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le bombardement aveugle du Liban par Israël, ainsi que le ciblage délibéré de travailleurs des Nations unies, d'enfants, de journalistes, de médecins et de civils, et exige leur cessation immédiate;*** |

Or. en

**Amendement 577**
**Kinga Gál**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 bis. invite la Commission à améliorer le contrôle des versements de fonds européens aux institutions et aux organisations palestiniennes, et à veiller à ce que les fonds de l'Union ne finissent jamais par financer des organisations terroristes;*** |

Or. en

**Amendement 578**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 ter. demande que les opérations des agences des Nations unies, y compris l'UNRWA, à Gaza et en Cisjordanie soient pleinement respectées, en soulignant leur rôle essentiel dans l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations touchées; condamne toute mesure législative qui entraverait l'aide humanitaire et souligne qu'il est impératif de garantir un accès sans entrave à tous les acteurs humanitaires, conformément au droit international humanitaire;*** |

Or. en

**Amendement 579**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 ter. invite la Commission européenne, compte tenu de la récente découverte de l'emploi, par l'UNRWA, d'une personne identifiée par Israël comme le chef du Hamas au Liban, à mener une enquête immédiate sur l'allocation et l'utilisation des fonds de l'Union par l'UNRWA et à réévaluer son soutien financier actuel à des organisations susceptibles d'être complices d'actes terroristes[1 bis];*** |

*[1 bis]* ***https://news.sky.com/story/hamas-leader-in-lebanon-killed-by-israel-was-un-employee-unwra-confirms-13225258.***

Or. en

**Amendement 580**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 ter. exige un cessez-le-feu immédiat, et la levée de toutes les restrictions d'entrée pour l'aide humanitaire et les autres missions d'assistance civile dans toute la Palestine, et notamment à Gaza;*** |

Or. en

**Amendement 581**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 ter. demande un cessez-le-feu immédiat et permanent;*** |

Or. en

**Amendement 582**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 quater. souligne qu'Israël est accusé de génocide devant la Cour internationale de justice, qui a ordonné des mesures provisoires; demande donc, conformément à la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, un embargo militaire immédiat et total à l'encontre d'Israël;*** |

Or. en

**Amendement 583**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 quater. demande instamment de parer au risque de famine massive, à l'aggravation des conditions sanitaires et au déclenchement d'une épidémie à Gaza;*** |

Or. en

**Amendement 584**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 quater. reconnaît la nécessité de réexaminer l'accord d'association UE-Israël de 2000 pour violation de l'article 2 relatif au respect des droits de l'homme;*** |

Or. en

**Amendement 585**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 quinquies. salue l'arrêt historique rendu le 19 juillet 2024 par la Cour internationale de justice, selon lequel l'occupation par Israël de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, est illégale, de même que le régime de colonisation, l'annexion et l'utilisation des ressources naturelles qui y sont associés; souligne que l'Union et les États membres doivent se conformer immédiatement à la décision de la Cour internationale de justice, qui fait autorité, et demande par conséquent la résiliation immédiate de l'accord d'association UE-Israël;*** |

Or. en

**Amendement 586**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 sexies. demande aux États membres d'arrêter immédiatement les exportations d'armes vers Israël, conformément à la position commune 2008/944/PESC; met en garde contre le fait que les États qui soutiennent Israël par des livraisons d'armes peuvent être poursuivis devant la Cour internationale de justice pour complicité*** |

***de génocide, conformément à l'article 3 sexies de la convention sur le génocide;***

Or. en

**Amendement 587**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 septies. réaffirme son soutien au travail accompli par la Cour pénale internationale (CPI); encourage la CPI à délivrer enfin les mandats d'arrêt demandés par son procureur général, y compris à l'encontre des dirigeants israéliens;*** |

Or. en

**Amendement 588**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 octies. invite la Commission, le Conseil et le VP/HR à rompre avec l'alignement de plus en plus systématique de l'Union sur la politique étrangère des États-Unis, en particulier en ce qui concerne son soutien à Israël;*** |

Or. en

**Amendement 589**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 15 nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***15 nonies. réaffirme son soutien indéfectible à l'UNRWA et à sa mission, et condamne fermement la campagne menée contre l'Office et la législation adoptée par la Knesset qui pourrait faire obstacle au travail crucial de l'UNRWA dans la région; demande instamment que l'Office bénéficie d'un soutien politique et financier continu et renforcé, compte tenu du rôle essentiel qu'il joue dans la fourniture d'une aide vitale, dans la promotion du développement humain et dans la sauvegarde des droits de millions de réfugiés palestiniens;*** |

Or. en

**Amendement 590**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-*** | ***supprimé*** |

***Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;***

Or. en

**Amendement 591**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune***; invite l'Union à continuer de soutenir fermement la construction de l'État palestinien et de ses institutions, ainsi que leur capacité à se préparer à un futur statut d'État, car il s'agit d'un outil essentiel pour rétablir un horizon politique vers une solution à deux États; rappelle, le 28 mai 2024, la reconnaissance de l'État palestinien par la Norvège, l'Irlande et l'Espagne, suivie, le 4 juin 2024, par la décision du parlement slovène; invite le haut représentant à poursuivre ses efforts pour créer les conditions nécessaires à la reconnaissance de l'État palestinien par tous les États membres de l'Union***; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes |

en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; ***soutient la procédure engagée par le haut représentant pour demander aux États membres d'inclure dans la liste des sanctions les ministres israéliens qui ont émis des messages haineux et des déclarations contraires au droit international et menaçant le statu quo sur le Mont du Temple/Al-Haram al-Chérif; considère qu'à la suite de la réaction militaire disproportionnée et des violations continues du droit humanitaire et international, l'Union devrait immédiatement réexaminer l'accord d'association UE-Israël et envisager sa suspension en cas de non-respect des obligations en matière de droits de l'homme;*** exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; ***se déclare extrêmement préoccupé par l'escalade militaire au Liban et déplore le nombre inacceptable de victimes civiles, les déplacements forcés causés par l'escalade de la violence et l'usage persistant de la force militaire; appelle à un cessez-le-feu immédiat de part et d'autre de la Ligne bleue et à une mise en œuvre intégrale et symétrique de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies; se déclare particulièrement préoccupé par les attaques menées par les forces de défense israéliennes contre la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL); rappelle que de telles attaques contre le personnel de maintien de la paix des Nations unies constituent une violation grave du droit international et sont absolument inadmissibles;***

Or. en

**Amendement 592**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; ***est fermement convaincu qu'il n'y aura aucune perspective de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité pour Gaza ou de réconciliation israélo-palestinienne tant que le Hamas et d'autres groupes terroristes joueront un quelconque rôle dans la bande de Gaza; réaffirme que le terrorisme, la violence et l'incitation à la violence sont incompatibles avec la résolution pacifique du conflit israélo-palestinien; demande à l'Union, en coopération avec les États membres, d'élaborer une stratégie globale visant à mettre un terme à la radicalisation des jeunes Palestiniens;*** |

Or. en

**Amendement 593**

**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. ***réaffirme son soutien sans faille à une*** solution négociée à deux États***, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces*** israéliennes ***et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de*** paix ***en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre***; ***regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;*** | 16. ***rejette toute*** solution négociée à deux États ***pour des raisons pragmatiques: le manque de continuité géographique et l'absence d'une autorité légitime; est en faveur d'une solution plaçant le territoire sous protection internationale; soutient la fin des colonies*** israéliennes ***comme moyen de parvenir à la*** paix; |

Or. en

**Amendement 594**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien ***sans faille*** à une solution négociée à deux États***, sur la base des frontières de 1967,*** qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques ***et Jérusalem comme capitale commune***; ***condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une*** | 16. réaffirme son soutien à une solution négociée à deux États qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques; s'inquiète de la ***violence réciproque entre les militants palestiniens*** et les colons ***juifs*** en Cisjordanie; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le |

***violation du droit international;*** s'inquiète de la ***montée des violences commises par les forces israéliennes*** et les colons ***extrémistes*** en Cisjordanie ***et à Jérusalem-Est***; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; ***regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;***

manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre;

Or. de

**Amendement 595**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; ***soutient la décision du Conseil d'imposer des sanctions à plusieurs colons extrémistes violents;*** exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; ***se félicite de l'annonce d'une future stratégie UE-Moyen-Orient, et souligne qu'elle devra être concrétisée*** |

***au cours des premiers mois du mandat du nouveau collège pour avoir un effet tangible sur une situation qui se détériore rapidement;***

Or. en

**Amendement 596**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; ***est conscient que, pour permettre la reprise des négociations, les acteurs internationaux, y compris les États-Unis, les Nations unies, l'Union européenne et les États arabes, doivent compléter leurs efforts de manière à ce qu'ils soient constructifs; est attaché aux futurs efforts de normalisation entre Israël et les États arabes de la région;*** |

Or. en

**Amendement 597**
**Alice Teodorescu Måwe**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; ***rappelle qu'avant le 7 octobre 2023, un cessez-le-feu était en vigueur, qu'il a été rompu par le Hamas, et que le Hamas a exécuté des innocents qu'il retenait en otage alors même qu'il affirmait vouloir négocier un cessez-le-feu;*** |

Or. sv

**Amendement 598**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à | 16. réaffirme son soutien sans faille à |

une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;

une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune***; salue le lancement de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux États, et demande au VP/HR de continuer d'investir massivement dans un cessez-le-feu et une résolution pacifique du conflit***; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;

Or. en

**Amendement 599**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune***; note toutefois qu'à ce jour, l'Autorité palestinienne n'a accepté aucun des plans de paix proposés qui conduiraient à une solution à deux États***; condamne le fait que la colonisation illégale des terres |

forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;

palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret;

Or. en

**Amendement 600**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et ***regrette le manque de volonté des*** deux parties ***d'en assurer la*** mise en œuvre; ***regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret***; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; s'inquiète de la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et ***exhorte les*** deux parties ***à s'engager pleinement dans sa*** mise en œuvre; ***appelle l'Union à redoubler d'efforts diplomatiques pour encourager un dialogue constructif entre toutes les parties; appelle à la révocation de la citoyenneté des colons ayant une double nationalité en Cisjordanie et à Jérusalem-*** |

***Est***;

Or. en

**Amendement 601**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; ***s'inquiète de*** la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; | 16. réaffirme son soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international; ***condamne*** la montée des violences commises par les forces israéliennes et les colons extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est***; soutient, dans ce contexte, les sanctions adoptées par le Conseil à l'encontre des colons violents***; exprime son soutien au plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre; regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret; |

Or. en

**Amendement 602**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 16. ***réaffirme son*** soutien sans faille à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; ***condamne le fait que la colonisation illégale des terres palestiniennes par Israël s'accélère, ce qui constitue une violation du droit international***; s'inquiète ***de la montée*** des violences commises par ***les forces israéliennes et les colons*** extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; ***exprime son soutien au*** plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden ***et regrette le manque de volonté des deux parties d'en assurer la mise en œuvre***; ***regrette, par ailleurs, que les derniers cycles de pourparlers de paix n'aient abouti à aucun résultat concret***; | 16. ***note le*** soutien sans faille ***de l'Union*** à une solution négociée à deux États, sur la base des frontières de 1967, qui prévoit la coexistence de deux États souverains et démocratiques comme voisins pacifiques et Jérusalem comme capitale commune; ***estime toutefois que la communauté internationale ne devrait pas prédéterminer l'issue de la résolution du conflit israélo-palestinien; condamne fermement le terrorisme palestinien***; s'inquiète des violences commises par ***des citoyens israéliens*** extrémistes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est; ***prend acte du*** plan de paix en trois étapes proposé par le président américain Biden; ***invite les pays de la région qui ne l'ont pas encore fait à adhérer aux accords d'Abraham***; |

Or. en

**Amendement 603**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***16 bis. soutient une solution équitable et viable à la question des réfugiés palestiniens, sur laquelle les deux parties s'accordent; rappelle que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été l'organisation clé de la stratégie de l'Union en faveur de la stabilité et de la paix au Moyen-Orient; réitère, dans ce contexte, sa préoccupation concernant les allégations récurrentes formulées à l'encontre de membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les*** |

***réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA); rappelle qu'il existe des rapports crédibles selon lesquels l'UNRWA a employé des membres de l'organisation terroriste du Hamas, et, dernièrement, Fateh al-Sharif, en tant que président de l'association des enseignants de l'UNRWA au Liban; attire davantage l'attention sur les preuves qui suggèrent que le siège et plusieurs bâtiments scolaires de l'UNRWA ont servi de couverture au vaste réseau de tunnels du Hamas à Gaza; reconnaît toutefois le rôle essentiel de l'UNRWA dans la fourniture de l'aide humanitaire, qui ne peut être interrompue pour garantir l'accès aux services de base à tous ceux qui en ont besoin; insiste, dans ce contexte, sur le renforcement des examens, des contrôles et des audits de tous les fonds versés à l'UNRWA et à ses sous-traitants, afin de garantir qu'aucun paiement de l'Union ne finance ni ne soutienne les activités du Hamas ou du Hezbollah, ou n'y contribue; appelle à la diversification du financement de l'aide humanitaire apportée à la population palestinienne;***

Or. en

**Amendement 604**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***16 bis. condamne la décision du parlement israélien d'interdire les opérations de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés, qui est contraire au droit international et risque de détériorer davantage la situation humanitaire dans la région, et demande instamment que cette décision soit*** |

***annulée; souligne une fois de plus le rôle irremplaçable de l'UNRWA en tant que fournisseur de services de base vitaux dans la région; salue les nouveaux engagements pris par l'UNRWA auprès de la Commission européenne en mars 2024 en vue de renforcer la neutralité et les contrôles à la lumière des allégations extrêmement graves selon lesquelles des employés auraient pu participer aux attaques terroristes d'octobre 2023 en Israël; insiste sur le fait que des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires à l'avenir pour tendre vers une transparence et un contrôle de la neutralité toujours plus approfondis;***

Or. en

**Amendement 605**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***16 bis. prend note des rapports alarmants indiquant l'implication d'individus associés à l'UNRWA dans les attaques du 7 octobre; condamne avec véhémence cette implication; rappelle qu'il n'est pas nécessaire de maintenir une organisation spéciale pour les réfugiés palestiniens, distincte du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) déjà existant; appelle à la dissolution effective de l'UNRWA, qui fait l'objet d'une grande méfiance;*** |

Or. en

**Amendement 606**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***16 bis. demande que l'Union s'emploie à promouvoir la stabilité et la paix à long terme dans la région plutôt que d'aborder ces questions de manière occasionnelle; rappelle à cet égard que le soutien continu aux pays de la région est essentiel pour maintenir la confiance que les populations locales placent dans l'Union européenne;*** |

Or. en

**Amendement 607**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 16 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***16 bis. réaffirme le rôle fondamental des accords d'Abraham en tant que cadre important pour l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables au Moyen-Orient;*** |

Or. en

**Amendement 608**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et*** | ***supprimé*** |

***par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif;***

Or. en

**Amendement 609**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; ***exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif;*** | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; |

Or. en

**Amendement 610**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. ***se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région;*** exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques ***avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe,*** afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. en

**Amendement 611**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; ***note que l'Iran a frappé directement et ouvertement le territoire israélien à*** |

| | |
|---|---|
| diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | ***deux reprises cette année, et qu'Israël a riposté à chaque fois, ce qui représente une intensification sans précédent du conflit;*** invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. en

**Amendement 612**
**Antonio López-Istúriz White**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; ***continue de soutenir les accords d'Abraham en tant que facteur de stabilisation économique et sociétale;*** |

Or. en

**Amendement 613**
**Alice Teodorescu Måwe**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte ***toutes les parties*** à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région ***et dans le monde, y compris sur le territoire européen***; exhorte ***l'Iran et tous ses agents*** à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. sv

**Amendement 614**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné ***qu'un*** conflit régional doit être ***évité*** à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné ***que l'aggravation du*** conflit régional doit être ***évitée*** à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les |

Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif;

pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif;

Or. en

**Amendement 615**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient ***et par*** le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient***; critique sévèrement*** le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. fi

**Amendement 616**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non |

étatiques dans la région; exhorte ***toutes les parties*** à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de ***rendre possible l'urgence de la*** désescalade et un dialogue constructif;

étatiques dans la région; exhorte ***l'Iran*** à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de ***contraindre l'Iran à s'engager dans une*** désescalade ***urgente*** et un dialogue constructif;

Or. en

**Amendement 617**
**Mariusz Kamiński, Adam Bielan**
au nom du groupe ECR

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné ***qu'un conflit régional*** doit être ***évité*** à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné ***qu'une guerre régionale*** doit être ***évitée*** à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. en

**Amendement 618**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent ***le régime iranien*** et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent ***l'Iran*** et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite le VP/HR et les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. de

**Amendement 619**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite ***le VP/HR et*** les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du | 17. se déclare préoccupé par les tensions croissantes au Moyen-Orient et par le rôle déstabilisateur que jouent le régime iranien et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région; exhorte toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'engager sur la voie de l'apaisement et à s'abstenir de toute nouvelle escalade, étant donné qu'un conflit régional doit être évité à tout prix; invite les États membres à poursuivre et à intensifier leurs efforts diplomatiques avec les partenaires internationaux, y compris les pays du Golfe, afin de rendre possible |

| | |
|---|---|
| Golfe, afin de rendre possible l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; | l'urgence de la désescalade et un dialogue constructif; |

Or. en

**Amendement 620**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***17 bis. se félicite de la conclusion fructueuse du premier sommet UE-CCG et estime que ce sommet a marqué un tournant dans les relations entre l'Union européenne et ses partenaires du Conseil de coopération du Golfe (CCG), soulignant notre engagement mutuel à renforcer les liens dans des domaines stratégiques, économiques et culturels essentiels;*** |

Or. en

**Amendement 621**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 17 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***17 bis. demande que les sanctions internationales soient notamment remplacées par un engagement diplomatique fort et un dialogue constructif en tant que principaux moyens de résolution des conflits;*** |

Or. en

**Amendement 622**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes;*** | ***supprimé*** |

Or. de

**Amendement 623**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche*** | ***supprimé*** |

***beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes;***

Or. en

**Amendement 624**
**António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; ***demande instamment à l'Union d'intensifier ses efforts en matière de renseignement afin de découvrir les pays qui financent le régime iranien et d'appliquer des sanctions appropriées à leur encontre;*** |

Or. en

**Amendement 625**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; ***rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et*** le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; ***condamne fermement les nombreux attentats terroristes et assassinats commis par*** le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran ***(CGRI) dans le monde entier, y compris sur le sol européen depuis des décennies; demande une nouvelle fois que le Hezbollah et le CGRI*** soient ajoutés ***de toute urgence*** à la liste de l'Union des organisations terroristes; |

Or. en

**Amendement 626**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en |

| | |
|---|---|
| sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; ***rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes;*** | sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; |

Or. en

**Amendement 627**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran ***(CGRI)*** soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes***, notamment en raison du lien intolérable entre le CGRI et*** |

***les attentats terroristes perpétrés sur le sol européen***;

Or. en

**Amendement 628**
**Rihards Kols**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025***, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Hezbollah et le*** Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran ***soient ajoutés à*** la liste de l'Union des organisations terroristes; | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran jusqu'en juillet 2025 ***et demande instamment l'inclusion du*** Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran ***et du Hezbollah, dans sa totalité, dans*** la liste de l'Union des organisations terroristes***, en renforçant l'application des restrictions sur les exportations de technologies à double usage; demande en outre que le groupe Wagner soit désigné d'urgence comme une organisation terroriste en raison de ses actions déstabilisatrices et de ses actes terroristes dans des conflits étrangers***; |

Or. en

**Amendement 629**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 18**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran | 18. se félicite de la décision de l'Union de reconduire les sanctions contre l'Iran |

| | |
|---|---|
| jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que ***le Hezbollah et*** le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; | jusqu'en juillet 2025, notamment en sanctionnant la production par l'Iran de drones et de missiles et leur fourniture à la Russie et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient; fait observer que les options de sanction qui n'ont pas encore été épuisées impliquent une approche beaucoup plus restrictive à l'égard des transferts de technologies effectués au moyen d'exportations de produits qui ne sont pas classés dans la catégorie des produits à «double usage»; rappelle que le Parlement européen a demandé que le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran ***et le Hezbollah, dans sa totalité,*** soient ajoutés à la liste de l'Union des organisations terroristes; |
| | Or. en |

**Amendement 630**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le*** | ***supprimé*** |

***long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise;***

Or. en

**Amendement 631**
**Eszter Lakos**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***est préoccupé par la situation des chrétiens au Liban; regrette que le parlement libanais n'ait pas encore désigné de nouveau président, qui, selon des conventions établies de longue date, devrait être un chrétien maronite afin de garantir une représentation équitable des différents*** |

***groupes religieux qui composent la société libanaise; appelle le parlement libanais et les autorités libanaises à nommer un nouveau président conformément aux conventions et sans plus attendre;***

Or. en

**Amendement 632**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. ***souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes;*** déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; |

Or. de

**Amendement 633**
**Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices ***iraquiennes et syriennes***, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités ***dans les plus brefs délais*** afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices ***opérant en Iraq et en Syrie, et le régime sanglant de Bachar al-Assad en Syrie***, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation ***immédiate*** des hostilités afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***condamne les attaques intentionnelles des forces de défense israéliennes et du Hezbollah contre la FINUL, qui sont contraires au droit international; réaffirme le rôle stabilisateur essentiel joué par la FINUL, à laquelle contribuent 16 États membres, dans le Sud-Liban, et demande qu'il soit mis fin immédiatement à ces attaques;*** |

Or. en

**Amendement 634**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil ***et le VP/HR*** à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique ***le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise***; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique; |

Or. en

**Amendement 635**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations |

terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël***, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au*** Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise;

terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël ***et les actions militaires israéliennes à l'intérieur du*** Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***souligne la nécessité du désarmement du Hezbollah et du renforcement des institutions démocratiques du Liban pour assurer la stabilité à long terme;***

Or. en

**Amendement 636**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour |

| | |
|---|---|
| une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***rappelle que cette résolution suppose également qu'Israël se retire complètement du Liban du Sud;*** |

Or. en

**Amendement 637**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***condamne fermement les attaques israéliennes sur le contingent de la FINUL en octobre 2024;*** |

Or. fr

**Amendement 638**
**Emmanouil Kefalogiannis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; ***invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes;*** déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; ***déplore, à cette fin, toutes les attaques récentes perpétrées contre la FINUL et réaffirme l'inviolabilité de l'ensemble du personnel et des locaux des Nations unies. considère que ces attaques doivent cesser immédiatement;*** |

Or. en

**Amendement 639**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise ***afin de rétablir pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et la stabilité du Liban***; |

Or. en

**Amendement 640**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir |

le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; ***se dit profondément préoccupé par la situation au*** Liban ***et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise***;

le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; ***note que l'avenir prospère du*** Liban ***est inextricablement lié à l'éradication du Hezbollah, non seulement en tant qu'organisation terroriste armée, mais également en tant que force politique poussant à la création d'un Liban islamique; salue, à cet égard, l'élimination des dirigeants du Hezbollah par les FDI***;

Or. en

**Amendement 641**
**Seán Kelly**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ***ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban***; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël ***et la réponse d'Israël***, qui ***a touché les civils de manière disproportionnée***; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en*** |

| | |
|---|---|
| sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | ***accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; |

Or. en

**Amendement 642**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; ***invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes;*** déplore les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné ***une invasion terrestre israélienne au Liban***; ***se dit profondément préoccupé par la situation*** au Liban ***et*** rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; déplore les attaques du Hezbollah contre Israël***; est gravement préoccupé par les actions militaires israéliennes menées au Liban***, qui ont entraîné ***de nombreuses victimes civiles et de nombreux autres déplacements***; ***condamne les attaques israéliennes contre les Nations unies, y compris leur personnel, en particulier la Force intérimaire des Nations unies*** au Liban ***(FINUL);*** rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, ***en accord avec la*** résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; |

Or. en

**Amendement 643**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; ***déplore*** les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; | 19. souligne les liens étroits qui unissent l'Iran et le corps des gardiens de la révolution islamique ainsi que ses forces supplétives, tels que les houthis et les milices iraquiennes et syriennes, à des organisations inscrites sur la liste de l'Union en matière de terrorisme, à savoir le Hamas et la branche militaire du Hezbollah; invite le Conseil et le VP/HR à ajouter le Hezbollah dans sa totalité à la liste de l'Union des organisations terroristes; ***condamne sévèrement*** les attaques du Hezbollah contre Israël, qui ont entraîné une invasion terrestre israélienne au Liban; se dit profondément préoccupé par la situation au Liban et rappelle la nécessité d'une cessation des hostilités dans les plus brefs délais afin de créer un espace pour une solution diplomatique le long de la ligne bleue, résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seul moyen d'apaiser les tensions et de stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise; |

Or. fi

**Amendement 644**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 bis. condamne les attaques illégales, inacceptables et déstabilisantes des houthis contre les navires commerciaux transitant en mer Rouge; souligne que ces*** |

***attaques ont considérablement perturbé le commerce mondial, étant donné que les compagnies maritimes sont contraintes de réacheminer une grande partie de leur trafic de la mer Rouge, ce qui implique de contourner la pointe sud de l'Afrique; appelle à une action collective et encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération internationale, et demande instamment que des mesures immédiates soient prises pour garantir la liberté de navigation sur l'une des voies navigables les plus importantes au monde; demande l'arrêt immédiat de ces attaques illégales;***

Or. en

**Amendement 645**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 bis. souligne que le régime iranien, à la fois directement et par l'intermédiaire du groupe agissant pour son compte, les houthis, a intensifié ses activités militaires qui menacent la sécurité maritime dans le golfe d'Aden, mettant en péril des routes commerciales internationales vitales; insiste sur le fait que ces activités incluent des attaques contre des navires commerciaux et le déploiement de mines navales, ce qui constitue un risque pour la navigation civile et le commerce international; demande à l'Union d'adopter une position ferme pour protéger ces eaux commerciales contre les actions perturbatrices et hostiles;*** |

Or. en

**Amendement 646**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 bis. souligne également les liens étroits de la Turquie avec des organisations terroristes figurant sur la liste des organisations terroristes établie par l'Union, comme le Hamas, le soutien financier et logistique apporté au Hamas, la fourniture de passeports et de cartes d'identité, ainsi que l'hospitalité offerte parfois par la Turquie à de hauts responsables de l'organisation terroriste;*** |

Or. el

**Amendement 647**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 bis. condamne les attaques perpétrées par les forces de défense israéliennes (FDI) contre la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), au cours desquelles plusieurs membres du personnel de maintien de la paix ont été blessés; souligne que de telles attaques contre le personnel de maintien de la paix des Nations unies constituent une violation grave du droit international;*** |

Or. en

**Amendement 648**

**Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 bis. estime qu'il convient de renforcer la coopération entre l'Union européenne et le Liban afin de soutenir les forces armées libanaises dans leur lutte contre les organisations terroristes;*** |

Or. el

**Amendement 649**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 ter. réaffirme que, selon le droit international humanitaire, les civils ne doivent en aucun cas être pris pour cible, et rappelle que le droit international humanitaire s'applique à tous les pays et qu'il ne peut y avoir deux poids, deux mesures;*** |

Or. en

**Amendement 650**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 ter. rappelle que, selon le Shin Bet israélien, le Hamas a établi un poste de*** |

***commandement en Turquie, qu'il utilise pour recruter des cadres et superviser les opérations au Moyen-Orient;***

Or. el

**Amendement 651**
**Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 ter. souligne qu'il importe de renforcer les relations avec l'Égypte afin de lutter contre le terrorisme religieux, mais aussi pour parvenir à contenir les flux migratoires;*** |

Or. el

**Amendement 652**
**Cristian Terheş**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 19 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***19 ter. est profondément préoccupé par le soutien important apporté par le Hezbollah aux opérations militaires de la Russie en Ukraine et par sa coordination avec d'autres milices soutenues par l'Iran;*** |

Or. en

**Amendement 653**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 654**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher ***à tout prix*** l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire ***toutefois*** l'attention sur le fait que ***le régime de*** Téhéran ***a clairement rejeté une*** relance du ***plan d'action global commun (***PAGC***), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire***; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à ***présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran***; | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire***; regrette le retrait des États-Unis du plan d'action global commun (PAGC)***; attire l'attention sur le fait que ***Washington et*** Téhéran ***ne travaillent pas à la*** relance du PAGC; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à ***souligner la nécessité d'adhérer au traité sur la non-prolifération dans le cadre de ses relations diplomatiques avec les pays possédant des capacités nucléaires tant légales qu'illicites***; |

Or. en

**Amendement 655**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; ***regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire;*** invite le VP/HR à présenter une stratégie ***révisée*** à l'égard de l'Iran; | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie à l'égard de l'Iran ***qui comprenne un plan d'action au cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire***; |

Or. en

**Amendement 656**
**Ana Miguel Pedro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire***;*** regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire ***et refusé de coopérer dans le cadre du différend qui l'oppose*** |

| | |
|---|---|
| s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran; | ***actuellement à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA);*** regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran; |

Or. en

**Amendement 657**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran; | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran***, qui vise à isoler la République islamique***; |

Or. en

**Amendement 658**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; ***invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran;*** | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que le régime de Téhéran a clairement rejeté une relance du plan d'action global commun (PAGC), et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; |

Or. en

**Amendement 659**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que ***le régime de Téhéran a clairement rejeté une*** relance du plan d'action global commun (PAGC)***, et qu'il a, dans le même temps, augmenté sa capacité d'armement nucléaire***; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran; | 20. souscrit à l'objectif d'empêcher à tout prix l'Iran d'acquérir l'arme nucléaire; attire toutefois l'attention sur le fait que ***la*** relance du plan d'action global commun (PAGC) ***dépend avant tout des États-Unis et de leur retour à l'accord***; regrette l'absence actuelle de stratégie visant à persuader l'Iran de s'abstenir de se doter d'une capacité nucléaire militaire, et de plan d'action pour le cas où l'Iran franchirait le seuil nucléaire; invite le VP/HR à présenter une stratégie révisée à l'égard de l'Iran; |

Or. de

**Amendement 660**

**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***20 ter. demande le renforcement de la facilité européenne pour la paix pour assurer la protection de la frontière entre la Jordanie et la Syrie, car celle-ci est utilisée par les trafiquants comme point de passage pour le trafic d'armes et de drogues, les armes étant dirigées vers Gaza et la Cisjordanie, et les drogues vers l'Arabie saoudite; souligne la nécessité pour l'Union de soutenir son partenaire jordanien, qui a été affaibli par la crise actuelle au Moyen-Orient;*** |

Or. en

**Amendement 661**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***20 bis. se déclare préoccupé par la rhétorique incendiaire, alimentée par la désinformation qui entoure ce conflit et par son instrumentalisation par des acteurs malveillants pour semer la méfiance et la haine, y compris au sein des sociétés européennes, comme l'illustre notamment, mais pas uniquement, la montée inquiétante de l'antisémitisme; alerte sur le fait que la lutte de l'Union contre la désinformation devrait être axée en priorité sur cette question, et demande à la Commission d'adopter une approche coordonnée tenant compte des dimensions externes et internes de ses politiques, y compris, mais sans s'y limiter, le futur plan de communication stratégique visant*** |

***à promouvoir le rôle de l'UE dans le voisinage méridional;***

Or. en

**Amendement 662**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***20 bis. souligne la nécessité pour l'Union d'assurer le suivi de son observation des élections et d'aider à trouver des solutions aux crises électorales telles que celle du Liban; appelle l'UE à soutenir et à garantir la participation des communautés aux futurs cycles électoraux en Jordanie;*** |

Or. en

**Amendement 663**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***20 ter. réitère son soutien indéfectible aux femmes d'Iran, qui sont toujours soumises à une restriction inhumaine de leurs droits fondamentaux, deux ans après la répression brutale du mouvement «Femmes, vie, liberté»;*** |

Or. en

**Amendement 664**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 20 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***20 quater. estime qu'une normalisation avec le régime syrien ne peut avoir lieu tant que Bachar el-Assad n'aura pas fait preuve de sa volonté de permettre une transition politique en Syrie et de sa capacité à le permettre; rappelle que le régime Assad est un allié essentiel de l'Iran dans la région et lui permet d'utiliser la Syrie comme terrain de jeu à des fins de déstabilisation de la région, et notamment de trafic d'armes et de drogues; souligne que le processus politique syrien est dans l'impasse et que les conditions de vie des Syriens se dégradent considérablement; rappelle la position de l'Union selon laquelle les conditions ne sont pas réunies pour un retour volontaire, dans la dignité, des réfugiés syriens en Syrie;*** |

Or. en

**Amendement 665**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP;*** | ***supprimé*** |

Or. de

**Amendement 666**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP;*** | ***supprimé*** |

Or. fr

**Amendement 667**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 668**
**Sebastiaan Stöteler**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région par tous les moyens à sa*** | ***supprimé*** |

***disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP;***

Or. en

**Amendement 669**
**Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région ***par tous les moyens à sa disposition et*** invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; | 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région ***en consolidant son rôle constructif au Moyen-Orient et en privilégiant les approches non militaires et coopératives pour assurer la stabilité;*** invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP***, et souligne l'importance de partenariats à long terme qui promeuvent la paix et défendent les droits de l'homme dans la région***; |

Or. en

**Amendement 670**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 21. rappelle la nécessité pour l'Union de ***renforcer sa présence effective*** dans la région par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; | 21. rappelle la nécessité pour l'Union de ***poursuivre ses activités diplomatiques*** dans la région par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; |

Or. en

**Amendement 671**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région ***par tous les moyens à sa disposition*** et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; | 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la région et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; |

Or. en

**Amendement 672**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer ***sa*** présence effective dans la région ***par tous les moyens à sa disposition et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP***; | 21. souligne la nécessité pour l'Union ***européenne et ses États membres*** de renforcer ***leur*** présence effective dans la région***, en accroissant les actions diplomatiques de toutes sortes***; |

Or. en

**Amendement 673**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence effective dans la | 21. rappelle la nécessité pour l'Union de renforcer sa présence ***diplomatique*** |

| | |
|---|---|
| région ***par tous les moyens à sa disposition*** et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; | effective dans la région et invite le VP/HR à en faire une priorité pour son bureau et le prochain CFP; |

Or. en

**Amendement 674**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 bis. est préoccupé par la législation approuvée par la Knesset israélienne concernant les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA); réaffirme qu'il est important que l'Union continue d'apporter son soutien politique et financier à l'Office en raison de l'importance de sa mission, qui consiste à fournir des services essentiels, y compris une aide humanitaire, dans le cadre d'une crise humanitaire sans précédent à Gaza; se félicite du troisième versement de l'aide de l'UE pour 2024 à l'Office, conformément aux conditions convenues pour améliorer ses processus de renforcement de la neutralité et ses systèmes de contrôle;*** |

Or. en

**Amendement 675**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 bis. souligne la nécessité de renforcer les organisations de la société civile dans la région, en particulier celles qui œuvrent à la protection des droits de l'homme et à la consolidation de la paix;*** |

Or. en

**Amendement 676**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Sous-titre 4 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***L'Europe ne sera jamais libre tant que Chypre sera occupée*** |

Or. el

**Amendement 677**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Sous-titre 4 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***Prévention des crimes de guerre et des violations des droits de l'homme au Congo*** |

Or. en

**Amendement 678**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 bis. appelle l'Union à cesser de tolérer les visées expansionnistes de la Turquie en République de Chypre, car les acteurs autoritaires du monde entier perçoivent cette position comme une faiblesse, ce qui aura un effet décisif sur le comportement qu'ils adopteront sur la scène internationale;*** |

Or. el

**Amendement 679**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 bis. rappelle que les Nations unies ont établi la preuve du soutien du gouvernement rwandais au groupe armé M23, qui est responsable de nombreux crimes de guerre et violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo;*** |

Or. en

**Amendement 680**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 ter. invite l'Union européenne et ses États membres à fournir toute l'assistance*** |

***nécessaire à la République de Chypre, afin de mettre un terme à l'impunité turque et à la rhétorique agressive de la Turquie et de permettre à la République de Chypre de reprendre le plein contrôle de ses frontières internationalement reconnues, qui, en vertu du protocole n° 10 du traité d'adhésion de la République de Chypre à l'Union européenne, sont également des territoires européens;***

Or. el

**Amendement 681**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 ter. invite l'Union européenne à suspendre à la fois son protocole d'accord sur les matières premières et toute coopération militaire avec le Rwanda, y compris au moyen de la facilité européenne pour la paix ou de tout autre mécanisme, jusqu'à ce que le Rwanda mette fin à son soutien illégal aux groupes armés et respecte pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo;*** |

Or. en

**Amendement 682**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

***21 quater. demande à l'Union européenne et à ses États membres d'imposer un embargo sur les ventes d'armes à la Turquie, étant donné qu'il a été établi que ces armes étaient utilisées contre l'Union européenne elle-même et plus particulièrement contre certains de ses États membres, à savoir la Grèce et Chypre;***

Or. el

**Amendement 683**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 quinquies. réaffirme que la Grèce et Chypre constituent des frontières extérieures de l'Europe et qu'aucun État membre de l'Union n'acceptera le non-respect du droit international et de l'acquis européen;*** |

Or. el

**Amendement 684**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 sexies. rappelle que la Turquie a violé le droit international et que l'imposition de sanctions sévères si elle ne s'y conforme pas est une mesure appropriée pour contraindre la Turquie à respecter le droit international et à*** |

***indemniser la République de Chypre pour les dommages et les pertes qu'elle a subis du fait de l'invasion turque et de la poursuite de l'occupation illégale;***

Or. el

**Amendement 685**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 septies. souligne l'urgence qu'il y a à ce que l'Union européenne et ses États membres fassent pression en faveur de la création d'un tribunal international spécial chargé de poursuivre le crime que constitue l'agression contre la République de Chypre commise par les dirigeants politiques et militaires de la Turquie, car une telle initiative contribuera également à résoudre sans plus tarder le véritable drame humanitaire que représente le fait d'ignorer le sort de toutes les personnes disparues;*** |

Or. el

**Amendement 686**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 octies. se déclare préoccupé par les tensions croissantes dans les territoires et dans la zone économique exclusive (ZEE) de la République de Chypre;*** |

Or. el

**Amendement 687**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 nonies. demande à la Turquie de respecter le droit de la mer et de cesser d'entraver les études sismiques et les forages en cours, car cela empêche l'extraction de gaz naturel à partir des importants gisements chypriotes, ce qui porte atteinte à l'indépendance énergétique de l'Europe et touche des millions de citoyens européens;*** |

Or. el

**Amendement 688**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 decies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 decies. demande à la Turquie de cesser ses actions illégales sur la ligne de cessez-le-feu dans les zones de Deneia et de Pyla, qui sont des territoires souverains de la République de Chypre et qui ont été cédées aux Nations unies pour éviter les tensions;*** |

Or. el

**Amendement 689**

**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 undecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 undecies. demande à la Turquie d'arrêter immédiatement son avancée sur la ville bouclée de Famagouste et les actions unilatérales illégales qu'elle a entreprises, qui visent à renforcer l'illégalité que représente l'occupation, sans aucun respect pour les résolutions de l'ONU;*** |

Or. el

**Amendement 690**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 duodecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 bis. appelle la Turquie à cesser la guerre hybride qu'elle mène contre la République de Chypre en instrumentalisant la question migratoire;*** |

Or. el

**Amendement 691**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 terdecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 ter. demande à la Turquie de mettre*** |

***un terme à la modification démographique de Chypre par le biais de la colonisation, qui constitue une violation du droit international;***

Or. el

**Amendement 692**
**Geadis Geadi, Afroditi Latinopoulou, Charlie Weimers**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 quaterdecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 quater. appelle la Turquie à mettre un terme, coûte que coûte, à l'acquisition d'armes nucléaires auprès de la Russie;*** |

Or. el

**Amendement 693**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 quindecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 quindecies. appelle la Turquie à cesser de profaner le patrimoine culturel et religieux de Chypre, ce qui constitue un crime de guerre;*** |

Or. el

**Amendement 694**
**Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 21 sexdecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***21 sexies. demande à la Turquie de reconnaître, sans conditions ni restrictions, tous les États membres de l'Union européenne, y compris la République de Chypre.*** |

Or. el

**Amendement 695**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Sous-titre 5**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***Encourager la*** coopération ***avec les partenaires partageant les mêmes valeurs*** | Coopération ***internationale*** |

Or. en

**Amendement 696**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus |

| | |
|---|---|
| instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; ***invite les États membres à renforcer les formes inclusives de gouvernance multilatérale et encourage, dans ce contexte, la Commission, le Service européen pour l'action extérieure et le Conseil à intensifier la coopération interinstitutionnelle avec les organisations multilatérales qui font partie intégrante de l'ordre international fondé sur des règles;*** |

Or. en

**Amendement 697**
**Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, ***devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union***; ***s'inquiète***, à cet égard, ***du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps,*** que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus ***instrumentalisées***; souligne que cette tendance ***place*** l'Union ***dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité*** de donner | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, ***sont responsables de leur discrédit généralisé***; ***observe***, à cet égard, que les institutions et les normes internationales ***se*** sont ***laissées*** de plus en plus ***instrumentaliser par des régimes totalitaires peu scrupuleux***; souligne que cette tendance ***permet à*** l'Union de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs;

Or. en

**Amendement 698**
**Robert Biedroń, Sven Mikser, Marco Tarquinio**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union***; condamne par conséquent toutes les attaques injustifiées, tant verbales que physiques, contre les Nations unies, y compris ses agences et ses missions***; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

Or. en

**Amendement 699**
**Hannah Neumann**
au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui ***s'opposent de plus en plus l'une à l'autre***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union ***et devraient donc bénéficier de fonds et d'un soutien suffisants de la part de l'UE pour protéger les Nations unies et le système multilatéral dans son ensemble***; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui ***témoignent d'une concurrence grandissante***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

Or. en

**Amendement 700**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et ***s'inquiète qu'il devienne*** moins multilatéral; attire l'attention sur le |

multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus ***instrumentalisées***; souligne ***que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre*** la nécessité ***de favoriser une conception large et sans restriction du*** multilatéralisme ***et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs***;

fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus ***contournées***; souligne la nécessité ***d'un*** multilatéralisme ***mondial véritable et déterminé***;

Or. en

**Amendement 701**
**António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral***; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union***; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées***, avec des régimes tels que la Chine, la Russie et l'Iran qui réécrivent les normes internationales pour les adapter à leur agenda autoritaire, tout en abusant par exemple du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies à leurs propres fins politiques en matière de droits de l'homme***; souligne que cette tendance place l'Union dans une position |

| | |
|---|---|
| nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

Or. en

**Amendement 702**
**Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui ***s'opposent de plus en plus l'une à l'autre***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne ***que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre*** la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme ***et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs***; | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération ***telles que l'OTAN et le G7***, qui ***témoignent d'une concurrence militaire et économique grandissante***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme; |

Or. en

**Amendement 703**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de ***donner la priorité à*** la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de ***renforcer*** la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

Or. en

**Amendement 704**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, ***du rôle croissant des formes*** | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire et moins multilatéral; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, ***de l'incapacité croissante du*** |

***exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs;

***système des Nations unies à répondre aux défis mondiaux actuels***; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées ***et sapées par les régimes autocratiques***; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs;

Or. en

**Amendement 705**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire ***et moins multilatéral***; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; | 22. souligne que le monde d'aujourd'hui devient davantage multipolaire; attire l'attention sur le fait que les enceintes multilatérales, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union; s'inquiète, à cet égard, du rôle croissant des formes exclusives de coopération, qui s'opposent de plus en plus l'une à l'autre; relève, dans le même temps, que les institutions et les normes internationales sont de plus en plus instrumentalisées; souligne que cette tendance place l'Union dans une position délicate, où joue un équilibre entre la nécessité de favoriser une conception large et sans restriction du multilatéralisme et la nécessité de donner la priorité à la coopération avec des partenaires privilégiés partageant les mêmes valeurs; |

Or. de

**Amendement 706**
**Rihards Kols**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 – point 1 (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***1) reconnaît les limites de la structure actuelle des Nations unies et appelle à sa réforme globale afin d'améliorer son efficacité et sa capacité à relever les défis géopolitiques modernes; plaide en faveur d'une réforme qui inclurait une révision de la composition du Conseil de sécurité des Nations unies et du système de veto afin de refléter les dynamiques de pouvoir contemporaines, empêchant ainsi toute obstruction par les États autocratiques et permettant de prendre des mesures plus fermes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales;*** |

Or. en

**Amendement 707**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 bis. souligne que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine déstabilise le voisinage oriental et les Balkans occidentaux et menace leur sécurité et leur stabilité, ce qui compromet la sécurité de l'Union elle-même; se félicite que la priorité de la politique d'élargissement de l'UE ait été réévaluée à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; estime que l'Union devrait dès lors également donner*** |

***la priorité à la réforme de sa politique de voisinage et accélérer le processus d'élargissement parallèlement aux réformes institutionnelles et décisionnelles nécessaires en vue de préserver la capacité d'intégration de l'Union; demande que la réforme attendue des traités ne soit pas utilisée comme excuse pour retarder le processus d'adhésion;***

Or. en

**Amendement 708**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 bis. déplore l'utilisation inadéquate des organisations des enceintes multilatérales par un certain nombre de pays tiers, et en particulier par des régimes autoritaires et totalitaires, tels que, dans certains cas, des groupes d'amitié particuliers au sein des Nations unies, pour promouvoir un programme remettant en cause les droits de l'homme et l'ordre mondial multilatéral et fondé sur des règles; souligne les graves conséquences du discrédit de ces organisations multilatérales, telles que les Nations unies, et des attaques contre celles-ci, qui peuvent favoriser une culture d'impunité; invite l'Union à élaborer une stratégie solide avec les pays partageant les mêmes valeurs afin de contenir cette situation et d'envoyer un message uni et fort de soutien à ces organisations lorsqu'elles sont attaquées ou menacées;*** |

Or. en

**Amendement 709**
**Kinga Gál**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 bis. est d'avis que, compte tenu du principe général des connexions transnationales, les processus de «découplage» et de «réduction des risques» ainsi qu'une guerre douanière ne sont pas la bonne voie à suivre; souligne qu'en cas de dérive commerciale entre les parties, la communauté internationale pourrait en souffrir, car la paix, la prospérité et la croissance seraient mises en péril; insiste sur le fait que l'Union doit s'efforcer de renforcer la connectivité dans le nouveau monde multipolaire émergent afin de renforcer sa compétitivité et son positionnement mondial;*** |

Or. en

**Amendement 710**
**Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 bis. invite la Commission à étudier les formats envisageables pour la mise en place d'un cadre mutuellement attrayant avec la Turquie au cours d'un processus global et inclusif, tel qu'un accord d'association modernisé, assorti de conditions strictes en matière de respect de l'état de droit, des droits fondamentaux, du droit international, y compris de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et de bonnes relations de voisinage; reste*** |

***préoccupé par le fait que la politique étrangère de la Turquie continue d'aller, à de nombreux égards, à l'encontre des intérêts de l'Union;***

Or. en

**Amendement 711**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 bis. condamne fermement la participation du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à la 16e réunion des BRICS organisée par Vladimir Poutine en Russie; considère que la participation du Secrétaire général à cette réunion porte gravement atteinte à la crédibilité des efforts déployés par les Nations unies pour promouvoir la paix dans le monde; souligne que la visite de M. Guterres semble légitimer le régime criminel de Vladimir Poutine, qui a fait de cette visite une victoire sur le plan de la propagande;*** |

Or. fi

**Amendement 712**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 ter. se félicite des récents signaux concernant l'accélération du calendrier pour les pays candidats; demande que les négociations d'adhésion en cours et à*** |

***venir ne soient pas retardées en raison d'intérêts nationaux particuliers ou de la nécessité de réformer les traités; réaffirme que le rythme du processus d'élargissement reste lié à la capacité de chaque pays à satisfaire aux critères d'adhésion, mais qu'il dépend également de la détermination des dirigeants politiques des pays des Balkans occidentaux et des États membres de l'Union;***

Or. en

**Amendement 713**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Vasile Dîncu**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 quater (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 quater. souligne toute l'importance des instruments financiers, tels que le troisième instrument d'aide de préadhésion (IAP III), afin de renforcer le partenariat entre l'Union et les pays candidats; demande l'élaboration d'une stratégie cohérente en vue de l'intégration progressive de tous les pays candidats, notamment dans les politiques sectorielles, et en qualité d'observateurs dans les différentes institutions de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 714**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 quinquies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
| --- | --- |
| | ***22 quinquies. se félicite du train de mesures sur l'élargissement de 2024, malgré le retard, et du plan de croissance pour les Balkans occidentaux qui comprend un instrument doté de 6 milliards d'euros sous forme de subventions et de prêts pour accélérer la convergence socio-économique avec l'Union entre 2024 et 2027; invite le Conseil à faire preuve d'un véritable engagement politique en faveur de la perspective d'adhésion à l'Union des pays des Balkans occidentaux; note qu'il s'agit à cet égard de faire progresser les négociations d'adhésion avec l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine du Nord; soutient les efforts visant à procéder, en priorité, aux modifications constitutionnelles requises en Macédoine du Nord et invite toutes les forces politiques à jouer un rôle constructif à cet égard; demande en particulier aux gouvernements des États membres qui ont imposé cette exigence supplémentaire pour la Macédoine du Nord de tout mettre en œuvre pour soutenir ces efforts; déplore les retards injustifiés dans le processus d'adhésion de la Macédoine du Nord et rappelle que les pays candidats devraient être évalués en fonction de leurs mérites propres en ce qui concerne le respect des critères objectifs d'adhésion, y compris leur mise en œuvre des réformes liées à l'Union et leur alignement politique sur la PESC, notamment les positions et mesures restrictives adoptées en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; se félicite que la majorité des pays des Balkans occidentaux soient alignés sur la PESC, tout en appelant Belgrade à faire de toute urgence de même, compte tenu notamment du fait que la Serbie est l'un des très rares pays européens qui ne sont pas encore alignés sur les sanctions adoptées en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre*** |

***l'Ukraine; rappelle que l'adhésion ne pourra avoir lieu qu'une fois que le pays en question s'alignera sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie et fera des progrès notables en ce qui concerne ses réformes liées à l'Union; demeure très préoccupé par l'influence, déstabilisatrice pour toute la région, des autorités serbes;***

Or. en

**Amendement 715**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 sexies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 sexies. déplore que les élections parlementaires serbes du 17 décembre 2023 et les élections locales du 2 juin 2024 se soient écartées des normes internationales et que les engagements de la Serbie en faveur d'élections libres et équitables, en raison de la domination du parti au pouvoir et de la fragmentation de l'opposition, aient réduit leur compétitivité, et que des inquiétudes subsistent quant à la pression exercée sur les employés du secteur public et l'utilisation abusive des ressources publiques; estime que ces élections ne peuvent être considérées comme s'étant déroulées dans des conditions équitables; s'inquiète des informations faisant état d'une fraude généralisée et systématique qui a compromis l'intégrité des élections en Serbie; exprime sa vive inquiétude face à ces irrégularités et au climat général des élections, qui n'ont pas été à la hauteur des normes attendues d'un pays candidat à l'adhésion à l'Union; rappelle aux autorités serbes que le bon fonctionnement des institutions démocratiques serbes est au cœur du*** |

***processus d'adhésion de la Serbie à l'Union et des modalités d'adhésion à l'Union, et invite les autorités compétentes à mener une enquête en bonne et due forme et à donner suite aux recommandations de la mission internationale d'observation électorale; encourage les dirigeants politiques serbes à garantir un dialogue constructif et inclusif parmi tous les groupes politiques et à mener à bien les réformes nécessaires pour que la Serbie progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union;***

Or. en

**Amendement 716**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 septies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 septies. soutient la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie ainsi que le développement du dialogue mené grâce à la médiation de l'Union entre Belgrade et Pristina; invite le Kosovo et la Serbie à mener sans plus tarder ledit dialogue de bonne foi et dans un esprit de compromis, afin de parvenir à un accord global et juridiquement contraignant sur la normalisation de leurs relations, fondé sur la reconnaissance mutuelle, conformément au droit international; rappelle que l'absence de progrès dans la normalisation des relations aurait une incidence négative sur l'intégration des deux pays dans l'Union; déplore les mesures restrictives prises par le Conseil à l'encontre du Kosovo et demande leur levée immédiate, comme proposé par le VP/HR; invite l'Union à adopter une approche équilibrée de la médiation entre les parties*** |

***afin de sortir de l'impasse actuelle; rappelle que l'échec du dialogue aurait également des conséquences sur le rôle de l'Union en tant qu'acteur crédible de la politique étrangère;***

Or. en

**Amendement 717**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 octies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 octies. se félicite de la demande d'adhésion du Kosovo à l'Union et demande à la Commission d'y répondre; rappelle que la candidature du Kosovo au statut de pays candidat sera évaluée sur la base de ses mérites propres et de sa capacité à satisfaire aux critères de Copenhague conditionnant l'adhésion à l'Union; se félicite, toutefois, de la levée de l'obligation de visa pour les citoyens du Kosovo;*** |

Or. en

**Amendement 718**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 nonies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 nonies. regrette que les fortes tensions politiques et la polarisation au Monténégro aient retardé les progrès dans les réformes liées à l'Union; salue la formation d'une majorité stable et pro-*** |

***UE; souligne qu'il importe que le nouveau gouvernement ait la capacité et la volonté de promouvoir les réformes liées à l'Union et de maintenir le Monténégro fermement sur la voie stratégique de l'Union; s'attend à ce que le pays commence à clôturer des chapitres/groupes de chapitres dans les négociations d'adhésion et soit prêt à rejoindre l'Union d'ici 2028;***

Or. en

**Amendement 719**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Vasile Dîncu**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 decies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 decies. invite la Commission à étudier les formats envisageables pour la mise en place d'un cadre mutuellement attrayant avec la Turquie au cours d'un processus global et inclusif, tel qu'un accord d'association modernisé; reste préoccupé par le fait que la politique étrangère de la Turquie continue d'aller, à de nombreux égards, à l'encontre des intérêts de l'Union;*** |

Or. en

**Amendement 720**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 undecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 undecies. regrette les récentes*** |

***évolutions en Republika Srpska qui mettent à mal la dynamique positive de l'élargissement de l'Union, notamment l'adoption de législations propres à l'entité concernant les élections, les référendums et l'immunité, la persistance de la non-reconnaissance de l'autorité et des décisions de la Cour constitutionnelle ainsi que la rhétorique sécessionniste constante; réitère son appel en faveur de sanctions ciblées de l'UE contre les acteurs politiques déstabilisateurs en Bosnie-Herzégovine, y compris ceux qui menacent sa souveraineté et son intégrité territoriale, notamment Milorad Dodik et ses alliés;***

Or. en

**Amendement 721**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 22 duodecies (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***22 duodecies. salue l'ambition de l'Albanie de conclure les négociations d'adhésion d'ici la fin de l'année 2027; appelle, à cet égard, à redoubler d'efforts pour accélérer les réformes, notamment en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, ainsi que la promotion des droits fondamentaux, notamment la liberté des médias; salue les progrès réalisés par l'Albanie dans la mise en œuvre de la réforme de la justice; met en garde contre toute atteinte au travail d'institutions indépendantes telles que la structure spéciale de lutte contre la corruption et la criminalité organisée (SPAK); encourage le retour à une bonne conduite parlementaire, en soulignant qu'un débat politique constructif est*** |

***essentiel à la gouvernance démocratique;***

Or. en

**Amendement 722**
**Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde; | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde; ***souligne qu'à la lumière des efforts accrus déployés par des pays tiers pour déstabiliser l'ordre international et porter atteinte au multilatéralisme en diffusant des fausses informations, une coopération et une coordination renforcées avec des partenaires partageant les mêmes valeurs sont essentielles;*** |

Or. en

**Amendement 723**
**António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde; | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde; ***réaffirme le principe selon lequel une Europe des nations est mieux placée pour agir de manière ouverte;*** |

Or. en

**Amendement 724**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde; | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde***, tout en étant prête à défendre ses valeurs et ses intérêts***; |

Or. en

**Amendement 725**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par ***des incertitudes profondes et un*** glissement ***de la coopération à la concurrence***; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ***ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde***; | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par ***le*** glissement ***vers un ordre mondial multipolaire***; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle que l'Union ***doit devenir une puissance autonome***; |

Or. de

**Amendement 726**
**Alexander Sell**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où |

| | |
|---|---|
| les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; ***rappelle que*** l'Union ***ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde***; | les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; ***encourage*** l'Union ***à équilibrer ses engagements extérieurs en mettant l'accent sur la sécurité intérieure et la souveraineté, en limitant son implication dans les conflits étrangers***; |

Or. en

**Amendement 727**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle ***que*** l'Union ***ne peut se permettre de se replier sur elle-même et doit rester ouverte et engagée dans le monde***; | 23. souligne, dans ce cadre, que le contexte géopolitique dans lequel l'Union opère reste marqué par des incertitudes profondes et un glissement de la coopération à la concurrence; observe avec inquiétude la manière dont tous les types d'interaction sont instrumentalisés et constate que cette tendance nuit à la coopération internationale à un moment où les transitions mondiales doivent s'accélérer afin d'apporter des réponses efficaces aux défis mondiaux; rappelle ***les démarches entreprises par*** l'Union ***elle-même dans cette direction et les regrette profondément***; |

Or. en

**Amendement 728**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 23 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***23 bis. appelle à la promotion de réformes globales du Conseil de sécurité des Nations unies et des institutions financières internationales afin d'améliorer leur efficacité, leur transparence et leur représentation démocratique, en garantissant une participation équitable de toutes les régions, en particulier les pays sous-représentés du Sud global; souligne que de telles réformes sont essentielles pour renforcer le multilatéralisme, pour améliorer la gouvernance mondiale et les prises de décisions fondées sur des valeurs ainsi que pour relever les défis internationaux de manière plus inclusive et plus réactive;*** |

Or. en

**Amendement 729**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; ***se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions;*** | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; |

Or. en

**Amendement 730**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; ***appelle à étudier les possibilités de mise en œuvre de formes de coordination plus permanentes avec le Royaume-Uni en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité, nos intérêts communs et nos responsabilités collectives dans des régions telles que les Balkans occidentaux;*** demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; |

Or. en

**Amendement 731**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée |

| | |
|---|---|
| à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; | à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; ***appelle, à cet égard, à accélérer le dialogue sur un «pacte de sécurité UE-Royaume-Uni» ambitieux couvrant un large éventail de domaines d'intérêt commun;*** demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; |

Or. en

**Amendement 732**
**Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui ***apporterait*** une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, ***qui devrait se traduire par des actions concrètes,*** qui ***apporteraient*** une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; ***rappelle la nécessité d'une mobilité accrue des jeunes entre l'UE et le Royaume-Uni;*** |

Or. en

**Amendement 733**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite ***en matière de politique étrangère et de sécurité***, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; se félicite du nouvel élan donné par le nouveau gouvernement britannique pour réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; |

Or. en

**Amendement 734**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; ***se félicite du nouvel élan donné par*** le nouveau gouvernement britannique ***pour*** réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; | 24. réitère l'importance d'un partenariat solide et constructif avec le Royaume-Uni; ***invite*** le nouveau gouvernement britannique ***à*** réfléchir avec l'Union aux possibilités d'une coopération plus étroite en matière de politique étrangère et de sécurité, qui apporterait une valeur ajoutée à la fois à l'Union et au Royaume-Uni; demande que le Parlement soit dûment informé et associé à ces réflexions; |

Or. en

**Amendement 735**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***24 bis. se félicite qu'à l'issue de leur*** |

***réunion, le haut représentant et le secrétaire d'État aux affaires étrangères britannique aient convenu d'entamer des consultations stratégiques bilatérales sur des questions telles que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la région indo-pacifique, les Balkans occidentaux ainsi que les menaces hybrides; estime qu'il serait opportun d'aborder d'autres thématiques à l'occasion de ces consultations stratégiques, telles que la sécurité maritime; salue la décision d'œuvrer pour la création d'un partenariat sur la sécurité entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, afin de relever ensemble les défis communs; estime opportun, compte tenu de ce qui précède, d'envisager la possibilité de réviser l'accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni, afin d'ajouter un volet sur la coopération en matière de politique extérieure, de sécurité et de défense;***

Or. es

**Amendement 736**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 24 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***24 ter. se félicite de la bonne coordination entre l'Union et le Royaume-Uni en ce qui concerne l'adoption et le suivi de la mise en œuvre des sanctions contre de la Russie;*** |

Or. es

**Amendement 737**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| ***25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs;*** | ***supprimé*** |

Or. en

**Amendement 738**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique ***et qu'elle repose sur des valeurs, des intérêts et des objectifs communs, ainsi que sur le principe de partenariat fondé sur l'égalité***; invite la Commission à resserrer les liens |

| | |
|---|---|
| sécurité et notre prospérité communs; | avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; ***appuie sans réserve le renforcement de la coopération dans le cadre du dialogue transatlantique entre l'Union et les États-Unis, notamment grâce à la diplomatie parlementaire transatlantique; demande une coopération transatlantique plus forte dans le domaine du commerce pour lutter contre les difficultés provoquées par l'évolution rapide des technologies et l'augmentation des cybermenaces; salue, à cet égard, la création du Conseil transatlantique du commerce et des technologies;*** |

Or. en

**Amendement 739**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. ***rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie;*** souligne ***qu'une*** relation transatlantique ***forte*** reste indispensable à la sécurité ***des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs***; | 25. souligne ***que la*** relation transatlantique ***actuelle*** reste indispensable à la sécurité ***de l'Union tant que celle-ci n'aura pas pleinement acquis la capacité d'assurer sa propre défense***; |

Or. de

**Amendement 740**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; ***prend acte des résultats des élections présidentielles et législatives aux États-Unis, qui confirment une fois de plus la nécessité urgente de rendre pleinement opérationnelle l'autonomie stratégique de l'UE et de l'intégrer dans tous les domaines d'action;*** souligne ***en outre*** qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; ***rappelle qu'une telle coopération n'est en rien contradictoire avec la construction d'une Union européenne de la défense solide;*** |

Or. en

**Amendement 741**
**Costas Mavrides, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique***, sur la base des principes d'inclusion, de réciprocité, d'ouverture mutuelle et de transparence, dans le respect de l'autonomie décisionnelle et des procédures de nos organisations respectives et sans préjudice du caractère spécifique de la politique étrangère et de sécurité de chacun de nos membres***; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; |

Or. en

**Amendement 742**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux |

| | |
|---|---|
| qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; ***réitère, indépendamment de tout cela, la nécessité pour les États membres de réaliser des investissements collectifs et bien coordonnés dans leur sécurité et leur défense en vue de parvenir à une véritable Union européenne de la défense qui soit interopérable et complémentaire avec l'Alliance atlantique et puisse agir de manière indépendante en cas de besoin;*** |

Or. en

**Amendement 743**
**Marc Botenga, Rima Hassan**
au nom du groupe La gauche

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne ***qu'une relation transatlantique forte reste indispensable*** à la sécurité ***des partenaires des deux côtés de l'Atlantique***; ***invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs;*** | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne ***que la diplomatie et le respect du droit international et des principes de la charte des Nations unies restent indispensables*** à la sécurité ***mondiale***; |

Or. en

**Amendement 744**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure la relation la plus importante et la plus stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique***, l'OTAN jouant un rôle clé***; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; |

Or. en

**Amendement 745**
**Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure ***la relation la*** plus ***importante*** et ***la*** plus ***stratégique*** pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure ***l'une des relations les*** plus ***importantes*** et ***les*** plus ***stratégiques*** pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre |

prospérité communs;

Or. en

**Amendement 746**
**Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 25. rappelle que la relation transatlantique demeure ***la*** relation ***la plus importante et la plus*** stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; | 25. rappelle que la relation transatlantique demeure ***une*** relation stratégique pour l'Union européenne et ses États membres, ce qu'a pu souligner l'unité et la force du partenariat observé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie; souligne qu'une relation transatlantique forte reste indispensable à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique; invite la Commission à resserrer les liens avec des partenaires clés aux États-Unis et au Canada afin de relever les défis mondiaux qui affectent nos valeurs, nos intérêts, notre sécurité et notre prospérité communs; |

Or. fr

**Amendement 747**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***25 bis. souligne que les États-Unis sont le principal allié de l'Union; recommande une nouvelle fois que les sommets entre l'Union et les États-Unis se tiennent régulièrement, au moins une fois par an, afin de stimuler le plus possible et de manière continue l'indispensable*** |

***coopération transatlantique; réaffirme son soutien à la création d'un conseil politique transatlantique sous la direction des responsables de la politique étrangère de chacune des parties, servant d'enceinte pour un dialogue interinstitutionnel régulier et efficace concernant la politique étrangère et de sécurité entre l'Union et les États-Unis;***

Or. es

**Amendement 748**
**Željana Zovko**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***25 bis. souligne l'importance de l'intégration européenne rapide et basée sur le mérite des Balkans occidentaux; note l'importance stratégique des Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel, ainsi que pour la sécurité et la stabilité de l'Union européenne dans son ensemble; réaffirme la nécessité d'accroître la présence et la visibilité européennes dans la région afin d'écarter les influences étrangères néfastes et leurs activités hybrides;*** |

Or. en

**Amendement 749**
**Vasile Dîncu**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***25 bis. appelle à une multiplication des exercices conjoints de cyberdéfense entre*** |

***l'Union et l'OTAN afin d'améliorer l'interopérabilité et la préparation à la lutte contre les menaces hybrides; appelle à l'élaboration de programmes de formation conjoints sur la cyberdéfense, la guerre de l'information et les communications stratégiques pour le personnel de l'UE et de l'OTAN afin d'améliorer leur capacité à repérer, analyser et contrer les menaces hybrides;***

Or. en

**Amendement 750**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 25 ter (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***25 ter. déplore que l'Union européenne et les États-Unis n'aient pas encore conclu l'accord sur les minéraux critiques visant à contrer les conséquences discriminantes causées par la loi de réduction de l'inflation à l'égard des véhicules propres européens;*** |

Or. es

**Amendement 751**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande | 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande |

| | |
|---|---|
| instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège; ***appelle de ses vœux*** la signature ***rapide*** de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; | instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège; ***estime souhaitable*** la signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; ***rappelle qu'en août 2023, les régulateurs financiers européens ont mis en garde contre des risques potentiels de blanchiment d'argent et une supervision laxiste de la part de Monaco, d'Andorre et de Saint-Marin; rappelle qu'à la suite de cette mise en garde, les négociations commerciales de l'UE avec Monaco ont été suspendues;*** |
| | Or. fi |

**Amendement 752**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne ***et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union***; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations ***encore plus étroites*** avec la Norvège; ***appelle de ses vœux la signature rapide de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin;*** | 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations avec la Norvège; |
| | Or. en |

**Amendement 753**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège; appelle de ses vœux la signature rapide de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; | 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège***, tout en exigeant de la Norvège qu'elle se montre encline à coopérer avec l'Union européenne dans le domaine de la pêche***; appelle de ses vœux la signature rapide de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; |

Or. es

**Amendement 754**
**David McAllister**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe | 26. se félicite des relations étroites avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'Union européenne et, en particulier, de l'excellente coopération dans certains domaines de l'action extérieure de l'Union; demande instamment à la Commission de moderniser et d'approfondir les relations bilatérales entre l'Union et la Suisse; attire l'attention sur le fait qu'il importe |

| | |
|---|---|
| d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège; appelle de ses vœux la signature rapide de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; | d'entretenir des relations encore plus étroites avec la Norvège***, notamment dans le cadre du partenariat en matière de sécurité et de défense entre l'UE et la Norvège***; appelle de ses vœux la signature rapide de l'accord d'association entre l'Union européenne et Andorre et Saint-Marin; |

Or. en

**Amendement 755**
**Sebastian Tynkkynen**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***26 bis. rappelle qu'un an s'est écoulé depuis que l'Azerbaïdjan a pris le contrôle de la région du Haut-Karabakh par le biais d'une offensive militaire, ce qui a entraîné la fuite de plus de 140 000 Arméniens ethniques de la région; note que l'Arménie a commencé à revoir ses partenariats en matière de sécurité et a suspendu son adhésion à l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC); se félicite de la prise de distance de l'Arménie par rapport à la sphère d'influence de la Russie;*** |

Or. fi

**Amendement 756**
**Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 26 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***26 bis. se félicite du nouvel essor des relations bilatérales entre l'Union*** |

***européenne et l'Arménie, que les autorités d'Erevan soutiennent largement; demande à la Commission et au Conseil de soutenir activement le souhait de l'Arménie de coopérer davantage avec l'Union européenne; exprime son plein soutien à la perspective d'un nouveau programme de partenariat UE-Arménie;***

Or. en

**Amendement 757**
**Michael von der Schulenburg**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique***,*** stable et ***fondée sur des règles*** revêt un intérêt européen vital pour l'Union; ***encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;*** | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique stable et ***pacifique*** revêt un intérêt européen vital pour l'Union; |

Or. en

**Amendement 758**
**Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. ***réaffirme qu'une*** région indo-pacifique***, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour*** l'Union; encourage***, à cette fin, le resserrement*** des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; | 27. ***estime que le centre de gravité de l'ordre mondial se déplace vers la*** région indo-pacifique ***et que*** l'Union ***doit renforcer son rôle actif et sa présence dans cette région pour préserver ses intérêts, promouvoir la stabilité et défendre un ordre international fondé sur des règles***; encourage ***une coopération diplomatique et économique plus étroite avec les pays de cette région; demande le renforcement*** des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs ***et une coopération accrue avec d'autres pays*** dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, ***l'Inde,*** la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; |

Or. en

**Amendement 759**
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique ***libre, connectée, ouverte***, stable et fondée sur des règles ***et le respect du droit international*** revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région |

promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;

indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***, ainsi que les Philippines***;

Or. es

**Amendement 760**
**António Tânger Corrêa**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; ***encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon;*** | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; |

Or. en

**Amendement 761**
**Hans Neuhoff**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|

| | |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique***,*** stable ***et fondée sur des règles*** revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère***, de sécurité*** et de ***défense*** avec ***des*** partenaires ***partageant les mêmes valeurs*** dans la région***, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique***; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique***, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***; | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique ***et*** stable revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère et de ***politique économique*** avec ***tous les*** partenaires dans la région; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique; |

Or. de

**Amendement 762**
**Alberico Gambino, Carlo Fidanza, Adam Bielan**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; ***salue à cet égard la coopération menée actuellement avec le Japon sur le projet visant à mettre au point un avion de combat de nouvelle génération;*** encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le |

Japon;

Or. en

**Amendement 763**
**Ana Miguel Pedro**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***;*** | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon***, ainsi qu'avec des partenaires émergents tels que le Viêt Nam et l'Indonésie;*** |

Or. en

**Amendement 764**
**Alice Teodorescu Måwe**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le |

| | |
|---|---|
| resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; | resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier ***Taïwan,*** l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon; |

Or. sv

**Amendement 765**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon; | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***; |

Or. en

**Amendement 766**

**Michael Gahler, Andrey Kovatchev**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud ***et*** le Japon; | 27. réaffirme qu'une région indo-pacifique, stable et fondée sur des règles revêt un intérêt européen vital pour l'Union; encourage, à cette fin, le resserrement des liens en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, conformément à la stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indo-pacifique; encourage le VP/HR à promouvoir la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de l'Union avec nos partenaires de la région indo-pacifique, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud***,*** le Japon ***et Taïwan***; |

Or. en

**Amendement 767**
**Miriam Lexmann**

**Proposition de résolution**
**Paragraphe 27 bis (nouveau)**

| *Proposition de résolution* | *Amendement* |
|---|---|
| | ***27 bis. s'oppose au contournement continuel de la résolution 2758 des Nations unies par la République populaire de Chine et aux efforts qu'elle déploie dans le but de bloquer la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; se prononce résolument, une nouvelle fois, pour le statu quo dans le détroit de Taïwan; souligne que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par*** |

***la force ou la coercition, sera jugée inacceptable et entraînera une réaction ferme et résolue;***

Or. en